GUIDE DE PRÉSENTATION DES SUPPORTS
(“options d’investissement sous-jacentes”) du contrat d’assurance vie Multéo série 2 en date du 05 septembre 2022

Document d’informations complémentaires au Document d’Informations Clés générique du contrat Multéo série 2

Le présent document contient des informations essentielles sur les supports. Il ne s’agit pas d’un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consistent les supports et quels risques, coûts des supports (hors coûts du contrat), gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à les comparer à d’autres produits.

@GU1$5M0608R0922

FEUILLET

GMF VIE - Société anonyme au capital de 189 208 768 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1 rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : www.gmf.fr

Le support en euros

GMF VIE - Société anonyme au capital de 189 208 768 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1 rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : www.gmf.fr

LE SUPPORT EN EUROS

En quoi consiste ce support (ou « produit ») ?

Type

Le support en euros est adossé à l'actif général de GMF Vie.

Objectifs

Le rendement du support en euros est déterminé en fonction du taux de participation aux bénéfices fixé par GMF Vie. L'actif du support en euros est composé en grande majorité d'obligations, offrant des revenus réguliers, ainsi que de placements en actions et immobiliers offrant des perspectives de performance pouvant être plus importantes sur le long terme. Le support en euros est géré dans une optique de rendement modéré et de risque financier très faible.

Investisseurs de détail visés

Ce support s'adresse aux personnes qui, à un horizon d'au moins 8 ans, souhaitent :

- constituer un capital dans la perspective de financer un projet,
- préparer leur retraite,
- obtenir un complément de revenus,
- constituer, valoriser un patrimoine,
- préparer la transmission de leur patrimoine,
- et / ou protéger leurs proches.

Ces personnes, en contrepartie d'une rémunération modérée, ne souhaitent pas prendre de risque pour leur épargne et/ou leurs connaissances et expériences financières ne leur permettent pas d'investir sur des actifs plus risqués des marchés financiers mais potentiellement plus rémunérateurs.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

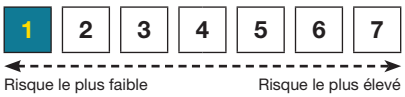

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit 8 années.

Le risque et le rendement de votre investissement varient en fonction de l'option d'investissement sous-jacente.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7 qui est la classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes financières potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Si GMF Vie n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si GMF Vie n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » du Document d'Informations Clés générique). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Investissement de 10 000 € Prime d'assurance de 0 €		1 an	4 ans	8 ans (Période de détention recommandée)
Scénario en cas de survie				
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 999,96 €**	**9 999,85 €**	**9 999,70 €**
	Rendement annuel moyen	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 136,68 €**	**10 477,84 €**	**10 812,32 €**
	Rendement annuel moyen	1,37 %	1,17 %	0,98 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 140,23 €**	**10 543,41 €**	**11 156,87 €**
	Rendement annuel moyen	1,40 %	1,33 %	1,38 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 147,64 €**	**10 689,63 €**	**12 037,26 €**
	Rendement annuel moyen	1,48 %	1,68 %	2,34 %
Scénario en cas de décès				
Décès de l'assuré	**Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts**	**10 140,23 €**	**10 543,41 €**	**11 156,87 €**

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (Reduction In Yield - RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT de 10 000 €			
Scénarios	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 4 ans**	**Si vous sortez à 8 ans**
Coûts totaux	**20,69 €**	**86,31 €**	**183,42 €**
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,21 %	0,21 %	0,21 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	**Coûts d'entrée**	0 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	**Coûts de transaction de portefeuille**	0,02 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,18 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	**Commissions liées aux résultats**	0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats : aucune.
	Commissions d'intéressement	0 %	L'incidence des commissions d'intéressement : aucune.

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que vous pourriez devoir suppowrter ou peuvent dépendre de votre choix d'exercer ou non certaines options.

Combien de temps dois-je le conserver ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Le support à formule

GMF VIE - Société anonyme au capital de 189 208 768 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1 rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : www.gmf.fr

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ITINERAIRES SEPTEMBRE 2022

ISIN: FR001400BEJ0
INITIATEUR: Société Générale, http://kid.sgmarkets.com, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 23/06/2022
EMETTEUR: SG Issuer | **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Devise du produit	EUR	**Devise de Règlement**	EUR
Place de Cotation	Bourse de Luxembourg	**Valeur Nominale**	100 EUR par titre
Investissement Minimum	100 EUR	**Prix d'Emission**	100% de la Valeur Nominale
Date de Maturité	13/01/2031	**Remboursement Minimum**	Non, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi
Barrière du Capital	50%	**Type de Barrière du Capital**	Observée uniquement à la Date d'Observation Finale
Barrière de Remboursement Anticipé	50%	**Coupon de Remboursement Anticipé**	5%
Barrière Finale	50%	**Coupon Final**	40%

Sous-Jacent

Sous-Jacent de Référence	Identifiant	Sponsor de l'Indice	Devise
Euronext World Sustainability and Climate Screened Decrement 50 Point	CLAMBW	Euronext Paris S.A	EUR

L'indice Euronext® World Sustainability and Climate Screened Decrement 50 Points est un indice de marché actions administré par Euronext. Parmi les 300 plus importantes capitalisations de la zone Euro, les 500 plus importantes capitalisations nord-américaines et les 500 plus grandes capitalisations boursières japonaises sont sélectionnées, respectivement, les 150 entreprises, les 200 entreprises et les 150 entreprises les mieux notées en fonction de leur budget d'émission carbone, de leurs scores ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et après l'application de filtres d'exclusion ESG. Au sein de cet univers, les entreprises sont ultérieurement filtrées sur la base de leur capitalisation pour ne retenir que les 35 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro, les 35 plus grandes capitalisations boursières nord-américaines et les 30 plus grandes capitalisations boursières japonaises qui composent l'indice. La composition de l'indice est revue sur base trimestrielle. Cet indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qu'il référence et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an. Si les dividendes effectivement distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) à ce prélèvement, la performance de l'indice sera réduite (respectivement augmentée) par rapport à un indice à dividendes non réinvestis classique. Sans tenir compte des dividendes réinvestis dans l'indice, l'impact de la méthode de prélèvement forfaitaire en points d'indice sur la performance est plus important en cas de baisse par rapport à son niveau initial (effet négatif) qu'en cas de hausse de l'indice (effet positif). Ainsi, en cas de marché baissier continu, la baisse de l'indice Euronext® World Sustainability and Climate Screened Decrement 50 Points sera accélérée.

Type

Ce produit est un titre de créance non assorti de sûreté réelle. Il est régi par le droit français.

Objectifs

Ce produit a été conçu pour verser un rendement lorsque le produit est remboursé (à maturité ou par anticipation). Le produit peut être remboursé automatiquement par anticipation sur la base de conditions prédéfinies. Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, à la fois le rendement et le montant du remboursement du capital sont liés à la performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement en risque.

Remboursement anticipé automatique :
Le 06/01/2028, si un Evénement de Remboursement Anticipé est survenu, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% de la Valeur Nominale plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la Date d'Observation Initiale, soit un coupon de 25%.
Le 08/01/2029, si un Evénement de Remboursement Anticipé est survenu, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% de la Valeur Nominale plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la Date d'Observation Initiale, soit un coupon de 30%.
Le 07/01/2030, si un Evénement de Remboursement Anticipé est survenu, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% de la Valeur Nominale plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la Date d'Observation Initiale, soit un coupon de 35%.
Une période correspond à un an.
Un Evénement de Remboursement Anticipé est réputé survenu si :
- A la première Date d'Observation du Remboursement Anticipé, le niveau du Sous-Jacent de Référence a été observé équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé.
- A chaque Date d'Observation du Remboursement Anticipé successive, le Niveau Maximum du Sous-Jacent de Référence a été observé équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé.

Remboursement Final
A la Date de Maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, vous recevez le montant du remboursement final.
-Si le Niveau Maximum Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière Finale, vous recevez:
100% de la Valeur Nominale plus le Coupon Final
- Si le Niveau Maximum Final du Sous-Jacent de Référence est en dessous de la Barrière Finale et le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou en-dessous de la Barrière du Capital, vous recevez:
Le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence multiplié par la Valeur Nominale.
Dans ce scénario, vous subirez une perte partielle ou totale de votre montant investi.

Informations Complémentaires
- Le Niveau Maximum du Sous-Jacent de Référence à une Date d'Observation donnée correspond au maximum des Niveaux du Sous-Jacent de Référence observés à l'issue des 4 trimestres précédents, Date d'Observation du Remboursement Anticipé incluse.
- Le Niveau Maximum Final du Sous-Jacent de Référence à la Date d'Observation Finale correspond au maximum des Niveaux observés à l'issue des 4 trimestres précédents, Date d'Observation Finale incluse.
- Le Niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.
- La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur observée à la Date d'Observation Initiale.
- Le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence correspond au Niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.
- Les Coupons sont calculés sur la base de la Valeur Nominale.
- Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Calendrier

Date d'Emission	05/09/2022
Date d'Observation Initiale	06/01/2023
Date d'Observation Finale	06/01/2031
Date de Maturité	13/01/2031
Dates d'Observation du Remboursement Anticipé	06/01/2028; 08/01/2029; 07/01/2030

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux investisseurs qui:
- Ont des connaissances ou expériences spécifiques dans l'investissement de produits similaires, des marchés financiers, et ont la capacité de comprendre le produit, ses risques et ses bénéfices.
- Recherchent un produit de croissance et ont un horizon d'investissement en ligne avec la période de détention recommandée indiquée ci-après.
- Sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement et acceptent le risque que l'Emetteur et / ou le Garant ne puisse pas verser le capital ainsi que tout rendement potentiel.
- Consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'Indicateur Synthétique de Risque.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque le plus faible — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans 7 jours.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement 10 000,00 EUR		**1 an**	**5 ans**	**8 ans 7 jours**
Scénarios				(Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**10 563,83 EUR** 5,61%	**10 760,99 EUR** 1,48%	**3 232,68 EUR** -13,13%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**10 563,83 EUR** 5,61%	**12 500,00 EUR** 4,56%	**12 500,00 EUR** 2,82%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**11 074,86 EUR** 10,69%	**12 500,00 EUR** 4,56%	**12 500,00 EUR** 2,82%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**11 102,95 EUR** 10,97%	**12 500,00 EUR** 4,56%	**12 500,00 EUR** 2,82%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans 7 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si l'Emetteur et/ou le Garant fait l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en titres de capital (actions) ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000,00 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez a la fin de la période de détention recommandée
Coûts totaux	130,00 EUR	400,22 EUR	601,24 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,29%	0,66%	0,66%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,66%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 8 ans 7 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale.Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement ou définitivement suspendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne conseillant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - SG-complaints-kid@sgcib.com (http://kid.sgmarkets.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet http://kid.sgmarkets.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini par la Directive 2017/1129 UE. Le prospectus ainsi que son résumé dans les différentes langues concernées sont disponibles en ligne sur http://prospectus.socgen.com, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit	ZEN SEPTEMBRE 2022
Identifiant	Code ISIN : FR001400BFR0
Nom de l'Initiateur du PRIIP	Natixis (Emetteur : Natixis Structured Issuance / Garant : Natixis)
Autorité compétente	Autorité des Marchés Financiers et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
Contacter l'Initiateur du PRIIP	www.natixis.com / Pour plus d'informations appelez le : +33(1)58.55.47.00
Date de production de ce document	27 juin 2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type Le produit se présente sous la forme d'un titre de créance, régi par le droit français.

Objectifs Vous fournir une exposition plafonnée à la performance du/des Sous-jacent(s), tout en protégeant le Capital à maturité (soumis au risque de crédit de l'Emetteur). Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi.

- **Remboursement à la Date de Maturité :**
  - **Montant de Remboursement :**
    - ◊ Si la Performance Finale du Sous-jacent est supérieure ou égale à 0%, vous recevrez le Montant Nominal plus un montant égal à la Performance Finale du Sous-jacent multipliée par le Montant Nominal. Le Montant de Remboursement est sujet à un maximum égal à 164% du Montant Nominal.
    - ◊ Si la Performance Finale du Sous-jacent est inférieure à 0%, vous recevrez le Montant Nominal.

Dates, Valeurs Clés et Définitions

Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Sous-jacent(s) :** Iedge ESG Transatlantic SDG 50 EW Decrement 5% NTR Index
- **Performance Finale du Sous-jacent :** (a) la Valeur Finale du Sous-jacent divisée par sa Valeur Initiale moins (b) 100%, exprimée en pourcentage
- **Montant Nominal :** 100 EUR
- **Prix d'Emission :** 100% du Montant Nominal
- **Valeur Initiale :** la Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- **Valeur de Clôture :** la valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- **Valeur Finale:** la Valeur de Clôture du Sous-jacent numériquement la plus élevée parmi les Valeurs de Clôture du Sous-jacent aux Dates d'Evaluation Finales

- **Dates :**
  - **Date d'Emission :** 5 septembre 2022
  - **Date de Maturité :** 13 janvier 2031
  - **Date d'Evaluation Initiale :** 6 janvier 2023
  - **Dates d'Evaluation Finales:** 6 février 2023, 6 mars 2023, 6 avril 2023, 8 mai 2023, 6 juin 2023, 6 juillet 2023, 7 août 2023, 6 septembre 2023, 6 octobre 2023, 6 novembre 2023, 6 décembre 2023, 8 janvier 2024, 6 février 2024, 6 mars 2024, 8 avril 2024, 6 mai 2024, 6 juin 2024, 8 juillet 2024, 6 août 2024, 6 septembre 2024, 7 octobre 2024, 6 novembre 2024, 6 décembre 2024, 6 janvier 2025, 6 février 2025, 6 mars 2025, 7 avril 2025, 6 mai 2025, 6 juin 2025, 7 juillet 2025, 6 août 2025, 8 septembre 2025, 6 octobre 2025, 6 novembre 2025, 8 décembre 2025, 6 janvier 2026, 6 février 2026, 6 mars 2026, 7 avril 2026, 6 mai 2026, 8 juin 2026, 6 juillet 2026, 6 août 2026, 7 septembre 2026, 6 octobre 2026, 6 novembre 2026, 7 décembre 2026, 6 janvier 2027, 8 février 2027, 8 mars 2027, 6 avril 2027, 6 mai 2027, 7 juin 2027, 6 juillet 2027, 6 août 2027, 6 septembre 2027, 6 octobre 2027, 8 novembre 2027, 6 décembre 2027, 6 janvier 2028, 7 février 2028, 6 mars 2028, 6 avril 2028, 8 mai 2028, 6 juin 2028, 6 juillet 2028, 7 août 2028, 6 septembre 2028, 6 octobre 2028, 6 novembre 2028, 6 décembre 2028, 8 janvier 2029, 6 février 2029, 6 mars 2029, 6 avril 2029, 7 mai 2029, 6 juin 2029, 6 juillet 2029, 6 août 2029, 6 septembre 2029, 8 octobre 2029, 6 novembre 2029, 6 décembre 2029, 7 janvier 2030, 6 février 2030, 6 mars 2030, 8 avril 2030, 6 mai 2030, 6 juin 2030, 8 juillet 2030, 6 août 2030, 6 septembre 2030, 7 octobre 2030, 6 novembre 2030, 6 décembre 2030 et 6 janvier 2031

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains évènements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Emetteur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Emetteur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'évènement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs de détail qui :

- ont un objectif de conservation et un objectif de croissance du capital
- ne peuvent supporter aucune perte en capital et acceptent le risque crédit de l'Emetteur et du Garant
- ont une tolérance au risque en ligne avec l'indicateur synthétique de risque de ce document
- ont une connaissance et une expérience suffisantes des produits tel que celui décrit dans ce document
- ont un horizon d'investissement minimum compatible avec la période de détention recommandée

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de Risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 13 janvier 2031. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, une classe de risque basse. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit sont évaluées à un niveau faible ; et 2) le risque de crédit : le fait qu'il soit très peu probable que de mauvaises conditions de marché affectent la capacité de l'Emetteur et du Garant à vous payer. **Vous recevrez des paiements dans la devise du produit, qui peut être différente de votre devise. Dans ce cas, soyez conscient du risque de change. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** Vous avez le droit à la restitution de la totalité de votre capital. Quant à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 13 janvier 2031. Si l'Emetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de 10 000 EUR				
Scénarios		**1 an**	**4 ans**	**8 ans (période de détention recommandée)**
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 430 EUR**	**9 845 EUR**	**10 000 EUR**
	Rendement annuel moyen	-5,70%	-0,39%	0,00%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 509 EUR**	**9 935 EUR**	**10 312 EUR**
	Rendement annuel moyen	-4,91%	-0,16%	0,38%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 881 EUR**	**11 868 EUR**	**13 398 EUR**
	Rendement annuel moyen	8,81%	4,37%	3,72%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 612 EUR**	**14 863 EUR**	**16 400 EUR**
	Rendement annuel moyen	26,12%	10,41%	6,38%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement, et ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes, et il ne prend pas en compte la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI NATIXIS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur et/ou le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières («bail-in»), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en actions ou subir un report d'échéance. Ce produit ne prévoit pas de système de garantie ou de système d'indemnisation des investisseurs. Si l'Emetteur et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et il se pourrait que tout paiement soit retardé.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.
Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour 3 périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR			
Scénarios	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 4 ans**	**Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée**
Coûts totaux	201 EUR	201 EUR	151 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,98%	1,13%	0,81%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,20%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence de ces coûts est déjà incluse dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,61%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	Ne s'applique pas

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 8 ans.
La période de détention recommandée correspond à la date de maturité du produit, le produit étant conçu pour être conservé jusque-là. Toute recommandation concernant la période de détention peut ne pas être pertinente pour un investisseur spéculatif. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de la période de détention du risque sous-jacent.
Dans des conditions normales de marché, Natixis assure un marché secondaire durant la vie du produit avec une fourchette de prix maximum de 1%. Si vous voulez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra des paramètres du marché au moment où vous souhaitez le vendre. Dans ce cas, vous pourriez avoir à supporter une perte partielle ou totale de votre investissement. Plus d'informations disponibles sur demande.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le service que vous avez reçu lié à ce produit, vous pouvez contacter votre conseiller habituel. A tout moment, dans le cas où vous souhaiteriez déposer une réclamation concernant ce produit ou le service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en contactant votre conseiller ou le service des réclamations de Natixis à l'adresse suivante : www.natixis.com/natixis/jcms/rpaz5_55348/fr ou par écrit à NATIXIS Service de traitement des réclamations - Banque de Grande Clientèle 47 Quai d'Austerlitz 75013 Paris - France ou encore par mail à reclamations-bgc@natixis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus (un prospectus de base complété de temps à autre et complété par les conditions définitives ou un prospectus et, le cas échéant, toute section sommaire applicable associée) en vertu duquel le produit est émis est disponible gratuitement auprès de l'Initiateur à l'adresse suivante : Natixis Equity Solutions, 47 quai d'Austerlitz, 75013 Paris - France et peut être disponible sur le site web suivant de l'Initiateur https://equityderivatives.natixis.com/.
Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés (KID) ne constituent pas une recommandation d'acheter ou de vendre le produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec la banque de l'investisseur ou le conseiller. Vous pouvez obtenir plus d'informations à propos de ce produit auprès de votre conseiller financier. Ce Document d'Informations Clés est un document précontractuel qui vous donne les principales informations sur le produit (caractéristiques, risques, coûts ...). Si vous effectuez une transaction, une confirmation de transaction vous sera envoyée après la transaction.

Les supports en unités de compte OPCVM

GMF VIE - Société anonyme au capital de 189 208 768 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1 rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : www.gmf.fr

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS AMÉRIQUE

Code ISIN Actions A : FR0000934937

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à obtenir une performance à long terme supérieure à celle des marchés actions nord-américains, matérialisée par l'indice de référence Standard&Poor's 500 (dividendes nets réinvestis), calculé au cours de clôture, exprimé en euro, non couvert du risque de change.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF et en réunissant les différentes équipes de gestion concernées par le fonds.

L'OPCVM est exposé au risque actions dans une fourchette de 60% à 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. L'exposition au risque de taux n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social aux Etats-Unis et dans une moindre mesure au Canada. L'OPCVM peut également investir à hauteur maximale de 30% de l'actif net dans des valeurs internationales cotées sur les marchés nord-américains mais émises par des sociétés n'ayant pas leur siège social aux Etats-Unis ou au Canada. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux plus petites capitalisations n'est pas figé. Les investissements en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites capitalisations n'excéderont pas 10% de l'actif net. L'OPCVM n'a pas vocation à investir dans des actions et/ou valeurs assimilées des pays émergents au-delà de 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra être investi à hauteur maximale de 10% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody' ou Fitch). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts du fonds sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions et indices, swaps de devises, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, autorisés par la réglementation en vigueur, dans la limite de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

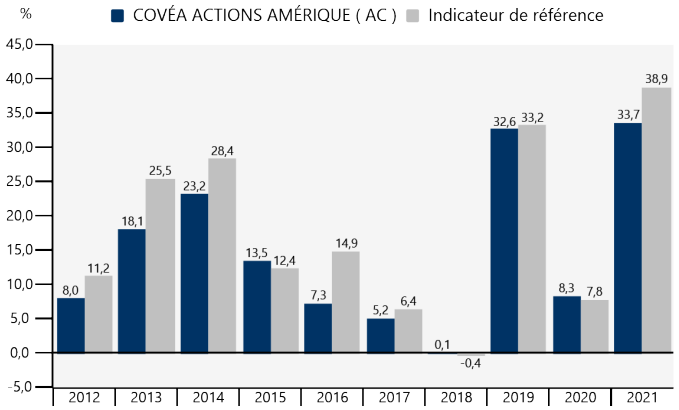

Année de création de l'OPC : **2000**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Standard & Poor's 500

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

L'OPCVM a fusionné avec la SICAV MMA Amérique le 17 octobre 2011. Une part « **I » a été crée le **6 octobre 2011**.*
**L'indicateur de référence sera calculé dividendes nets réinvestis à compter du 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS ASIE

Code ISIN Part C : FR0000441677

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais par le biais d'une gestion active sur les marchés asiatiques sans référence à un indice. A des fins de comparaison des performances, l'indice MSCI All Country Asia Pacific (dividendes nets réinvestis, calculé sur la base des cours de clôture et converti en euro) peut être utilisé par l'investisseur à titre informatif et a posteriori.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF et en réunissant les différentes équipes de gestion concernées par le fonds.

L'OPCVM peut être exposé dans une fourchette de 60% à 110% de l'actif net au risque actions. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. L'exposition au risque de taux ne dépassera pas 20% maximum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en Asie sans a priori sur la taille ou le secteur d'activité. L'OPCVM peut investir dans des actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents sans limite prédéterminée. L'OPCVM peut également investir à hauteur de 20% maximum de l'actif net dans des valeurs internationales cotées sur les marchés boursiers asiatiques et ayant leur siège social en dehors de l'Asie. Le poids accordé aux petites capitalisations n'excédera pas 20% de l'actif net.

L'OPCVM pourra être investi à hauteur maximale de 20% de l'actif net dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE ou par des émetteurs privé, sur tout type de maturité, de devise, sans clé de répartition prédéfinie et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices, change, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions et/ou de change, dans une limite maximale de 100% de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bankchaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,50 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

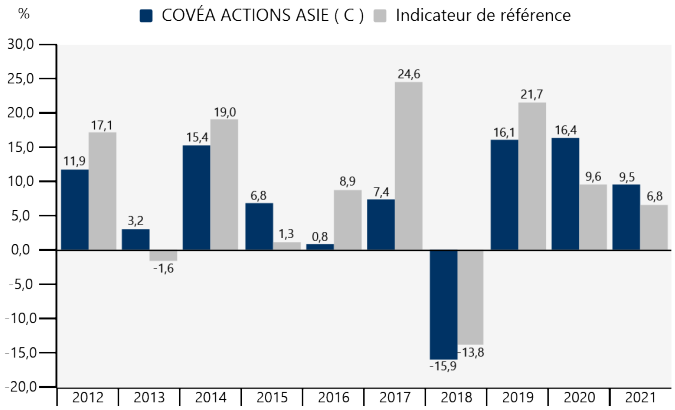

Année de création de l'OPC : **1989**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI All Country Asia Pacific dividendes nets réinvestis, calculé aux cours de clôture. Il est utilisé à titre purement informatif**

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

*** Compte tenu de la gestion, il ne peut être proposé d'indicateur de référence pertinent. L'indicateur MSCI All Country Asia Pacific est utilisé, à titre purement informatif et a posteriori à des fins de comparaison de performances du fonds, depuis le 02/11/2018. Avant cette date, l'indice utilisé était le MSCI Asia ex Japan.*
** Avant le 01/06/2006 l'indice utilisé, dans les mêmes conditions, était le MSCI AC East ex Japan.*
** L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS CROISSANCE

Code ISIN Part C : FR0007022157
FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions des pays de la zone euro». L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une plus-value des investissements effectués sur le marché européen des actions des pays de la zone euro, en favorisant les valeurs de croissance. L'OPCVM peut se comparer à l'indice composite constitué à hauteur de 95% de l'indice MSCI EMU et à 5% de l'indice CAC® Small (dividendes nets réinvestis).

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions ou valeurs assimilées émises sur les marchés d'actions de la zone euro, éligibles au PEA. L'OPCVM peut être amené à investir en dehors du marché de la zone euro ou des pays de l'Union européenne à hauteur de 10% de l'actif net. L'OPCVM est investi pour au moins 5% de son actif net en titres non cotés et/ou en actions des sociétés de « micro capitalisation » qui exercent une activité industrielle, commerciale ou artisanale et dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros. A ce titre, il est éligible dans le cadre d'un contrat d'assurance vie DSK souscrit avant le 1er janvier 2005.

L'OPCVM pourra investir au maximum 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou privés, de notation minimale "Investment Grade" à hauteur de 80% et de notation inférieure à hauteur de 20% en cas de dégradation d'un titre. La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM aura recours, dans une limite de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels de type contrats à terme, options, futures et swaps négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions ou de change.

Dans la limite de 10% maximum de son actif net, l'OPCVM pourra avoir recours à des titres intégrant des dérivés.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

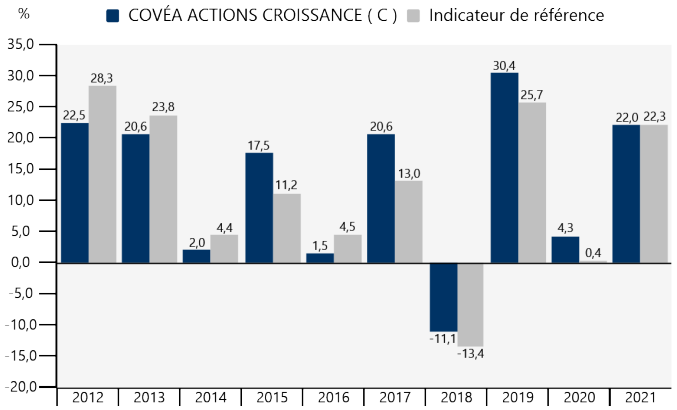

Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : 95% MSCI EMU + 5% CAC Small dividendes nets réinvestis

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Le 18 juin 2012, l'OPCVM a fait l'objet d'une réorientation de sa gestion et d'une modification de son profil rendement/risque. Depuis cette même date l'OPCVM peut se comparer à un indice de référence composite composé à 95% DJ Euro STOXX et à 5% CAC® Small.*
** L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** L'OPCVM a fait l'objet d'un changement d'indicateur de référence le 30 juin 2020. Auparavant, son indice de référence était constitué à 95% de l'indice DJ Euro STOXX et à 5% de l'indice CAC® Small. L'indice de référence est désormais composé à 95% de l'indice MSCI EMU, et à 5% de l'indice CAC® Small.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS EUROPE

Code ISIN Part C : FR0000985368

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de procurer aux porteurs de parts une performance à horizon de 5 ans supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI pan Euro en euros (dividendes nets réinvestis).

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'OPCVM est exposé à hauteur de 75% minimum et 110% maximum aux actions et valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un ou plusieurs pays de l'Espace Economique Européen de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE). L'investissement dans des sociétés de petites capitalisations n'excédera pas 20% de l'actif net. L'OPCVM peut être exposé dans la limite maximale de 25% de l'actif net aux actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en dehors des pays de l'Espace Economique Européen. L'exposition au risque de change est limitée à 25% maximum de l'actif net.

L'OPCVM peut investir au maximum 15% de son actif net dans des obligations et des titres de créance émis par des émetteurs publics ou privés, de tout type de maturité, devise et de notation minimale «Investment Grade».

L'OPCVM peut avoir recours, dans une limite maximale de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (de type contrats à terme, options, futures et swaps) négociés sur les marchés réglementés, organisés, français ou étrangers, ou de gré à gré, dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions, de change ou d'indices (actions).

L'OPCVM peut également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite de 15% de son actif net dont 10% de certificats ayant pour sous-jacents des indices de contrats à terme sur matières premières.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions des pays de l'Espace économique Européen sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,55 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

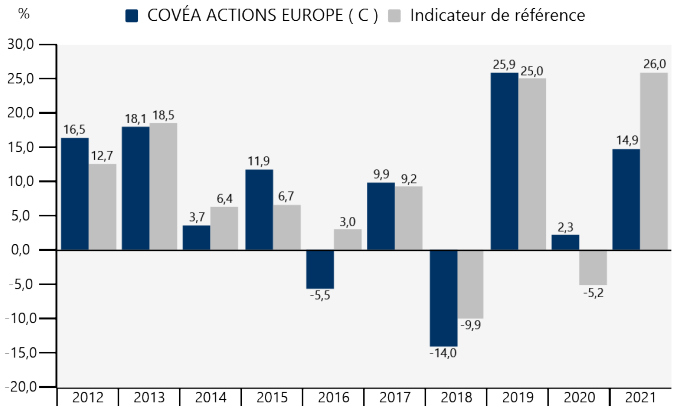

Année de création de l'OPC : **1990**

La Part « C » a été créée le 06/06/2002.

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI Pan-Euro

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS EUROPE OPPORTUNITÉS

Code ISIN Part A : FR0000441685

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais des investissements en étant exposé aux marchés des actions de l'Espace Economique Européen, et notamment à l'indice MSCI pan Euro (dividendes nets réinvestis).

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

Le portefeuille de l'OPCVM est exposé à hauteur de 80% de l'actif net au moins aux marchés actions. L'exposition maximale est de 110% de l'actif net de l'OPCVM. Le portefeuille de l'OPCVM est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Espace Economique Européen. L'OPCVM peut être exposé dans la limite maximale de 25% de son actif net aux actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en dehors des pays de l'Espace Economique Européen.

L'OPCVM est soumis à un risque de change dans la limite maximale de 25% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours dans la limite de 20% maximum de son actif net aux instruments du marché monétaire et aux titres de créance émis par des émetteurs publics ou privés, sans clé de répartition prédéfinie, de notation minimale « Investment Grade » (BBB- chez Standard & Poor's ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) à hauteur de 80% et à hauteur de 20% en titres pouvant avoir une notation inférieure, de l'Espace Economique Européen ou hors de l'Espace économique Européen, à hauteur de 10% maximum pour cette dernière zone géographique. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte la propre analyse de la Société de gestion sur la notation de ces produits de taux, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM peut avoir recours dans la limite de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) dans un objectif d'exposition ou de couverture aux risques actions ou de change.

L'OPCVM peut également avoir recours à des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles et certificats ayant pour sous-jacent des indices de contrats à terme sur matières premières dans une limite de 10% de l'actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions des pays de l'Espace économique Européen sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,50 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

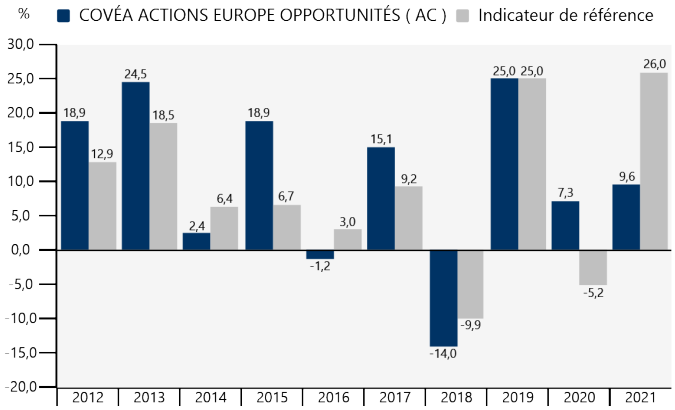

Année de création de l'OPC : **1988**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI Pan-Euro (en Euro) dividendes nets réinvestis

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Depuis le 1er février 2012, l'indice composite composé à 80% de l'indice DJ STOXX® et à 20% de l'indice S&P 500 est passé à l'indice MSCI pan Euro.*
**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS FRANCE

Code ISIN Actions C : FR0000289381

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est sans classification. Il a pour objectif de rechercher à long terme une plus-value des investissements sur le marché des actions françaises et valeurs assimilées par le biais d'une gestion active. Aucun indicateur de référence n'est défini.

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'exposition de l'OPCVM au risque actions est comprise entre 90% et 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut être exposé au risque de change à hauteur maximale de 25% de l'actif net. L'exposition au risque de taux n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 90% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées, dont 75% minimum de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées émises par des sociétés ayant leur siège social en France, éligibles au PEA, sans a priori sur la taille ou le secteur des sociétés. L'investissement dans les petites capitalisations n'excédera pas 20% de l'actif net. L'OPCVM peut également investir à hauteur de 25% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées émises par des sociétés ayant leur siège social hors de France.

L'OPCVM peut être investi à hauteur maximale de 10% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE et/ou de l'Union européenne ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de contrainte minimale à l'acquisition de BBB- (Standard and Poor's ou équivalent Moody's et Fitch). La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en actions ou parts d'organismes de placement collectifs, dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- les parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européens;
- les parts ou actions de FIA de droit français respectant les 4 conditions énoncées à l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra avoir recours dans la limite de 100% de l'actif net à des instruments financier à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices, change à terme) dans un objectif d'exposition et/ou de couverture aux risques actions et/ou de change.

L'OPCVM est éligible au PEA.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions françaises sur lesquels le fonds est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,59 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

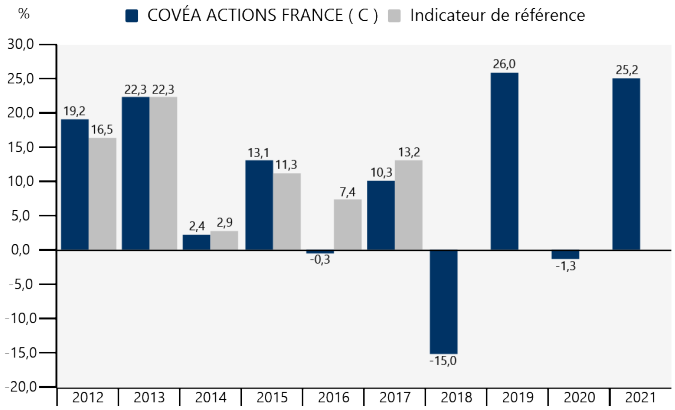

Année de création de l'OPC : **1999**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Néant**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

***Le fonds n'a plus recours à un indicateur de référence depuis le 02/11/2018. Auparavant, l'indicateur de référence utilisé était le SBF 120 calculé dividendes nets réinvestis.*
**La stratégie d'investissement et le profil de risque du fonds ont fait l'objet de modifications le 15/05/2009 et le 17/10/2011.*
**Une part "I" a été créée le 06/10/2011.*
**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS INVESTISSEMENT

Code ISIN Part C : FR0007497789

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « actions internationales ». Il a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur composite suivant : 60% Standard & Poor's 500 + 40% Morgan Stanley Capital International Pan euro calculés en cours de clôture, dividendes nets réinvestis, exprimés en euro.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. L'OPCVM est géré selon la thématique « croissance à prix raisonnable ». Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur les scénarios macro-économiques mis en place par la Société de gestion. L'équipe de gestion s'approprie ces scénarios et va déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. Au sein de l'univers des titres éligibles, l'équipe de gestion procède à une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation. Une analyse spécifique est appliquée aux titres éligibles dans le cadre de la « croissance à prix raisonnable » en utilisant les critères suivants : la croissance de l'activité et des profits, la régularité des profits et la valorisation.

Le portefeuille de l'OPCVM sera exposé à hauteur minimale de 60% en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en Europe ou Amérique du Nord.

L'OPCVM pourra également investir à hauteur de 20% maximum de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées cotées sur les marchés européens ou nord américains et n'ayant pas leur siège social en Europe ou Amérique du Nord.

L'exposition maximale au risque actions sera de 110% de l'actif net. L'exposition maximale au risque de change sera de 110% de l'actif net.

Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi à hauteur maximale de 10% de l'actif net dans des obligations et des titres de créances émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des états membres de l'OCDE ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale "BBB-".

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps actions et de change, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, autorisés par la réglementation en vigueur, dans la limite de 100% de l'actif net dans un but de couverture aux risques actions et de change.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,90 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

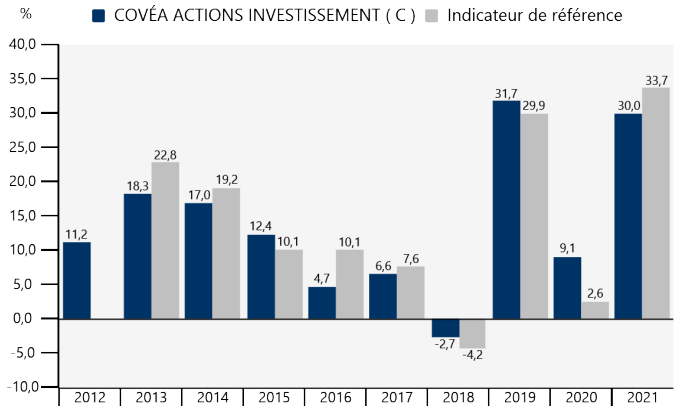

Année de création de l'OPC : **1996**

Devise : EUR

Indicateur de référence : 60% Standard & Poor's 500 + 40% MSCI Pan euro

Les calculs des performances sont réalisés dividendes nets réinvestis, (le cas échéant) et charges incluses*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Le 11 juin 2012, le fonds a fait l'objet d'une réorientation de sa gestion et d'une modification de son profil rendement / risque. A compter de la même date, l'OPCVM peut se comparer à un indice de référence composite composé à 60% de l'indice Standard & Poor's 500 et à 40% de l'indice MSCI Pan euro. Pour plus de précisions cf. www.coveafinance.fr.*
** L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS JAPON

Code ISIN Actions C : FR0000289431

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de rechercher à long terme une dynamisation des investissements sur le marché japonais par le biais d'une gestion active. A des fins de comparaison des performances, l'indice Nikkei 300 (dividendes non réinvestis, calculé sur la base des cours de clôture et converti en euro) peut être utilisé par l'investisseur à titre informatif et a posteriori.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF et en réunissant les différentes équipes de gestion concernées par le fonds.

Pour réaliser son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne des titres dans l'univers d'investissement des valeurs japonaises, sans contrainte de répartition sectorielle ou capitalistique.

L'OPCVM peut être exposé dans une fourchette de 60% à 110% de l'actif net au risque actions. L'OPCVM peut également être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. L'exposition de l'OPCVM au risque de taux n'excédera pas 20% maximum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social au Japon, sans a priori sur la taille ou le secteur des sociétés. Le poids accordé aux petites capitalisations n'excédera pas 10% de l'actif net. L'OPCVM n'a pas vocation à investir au delà de 10% de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de pays émergents.

L'OPCVM est investi à hauteur de 20% maximum de l'actif net dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur indices, options sur indices, swaps de change, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change, dans une limite maximale de 100% de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+2 à partir des cours de clôture de J+1 et datée de J+1.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,80 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

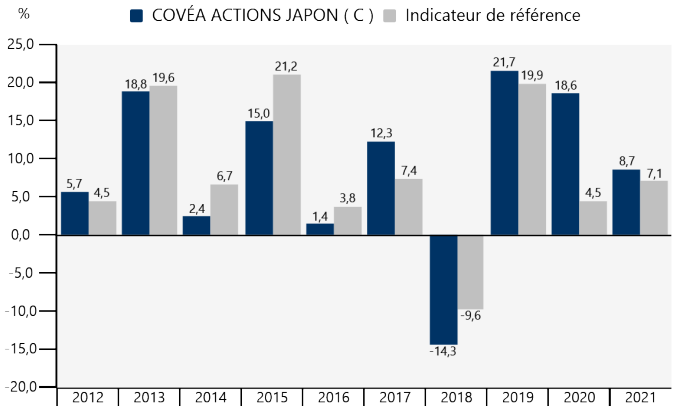

Année de création de l'OPC : **1997**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Nikkei 300 (en Euro) dividendes non réinvestis, calculé aux cours de clôture.

Les calculs des performances sont réalisés dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus. En revanche, ceux de l'indicateur de référence ne tiennent pas compte des éléments de revenus distribués.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS MONDE

Code ISIN Actions A(C) : FR0000939845

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de gestion de rechercher, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle d'un indicateur composite représentatif des marchés internationaux en privilégiant les Etats-Unis : 55% Standard and Poor's 500 + 30% MSCI Pan Euro + 15% MSCI AC Asia (dividendes nets réinvestis, calculés sur la base des cours de clôture, en euro).

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF et en réunissant les différentes équipes de gestion concernées par le fonds.

L'OPCVM est géré selon la thématique "Best of". A ce titre, l'équipe de gestion s'applique à sélectionner des sociétés leaders. L'Univers est ainsi composé à la fois de leaders mondiaux/globaux mais aussi de sociétés leaders sur leur marché (région, pays et/ou zone). La notion de leadership ne se réduit pas à la taille de chiffre d'affaires ou la présence géographique par exemple. Le leadership peut aussi être appréhendé sous d'autres angles comme l'exécution ou la croissance.

L'OPCVM est exposé au risque actions dans une fourchette de 60% à 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut également être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. L'exposition de l'OPCVM au risque de taux n'excédera pas 20% maximum de l'actif net.

L'OPCVM peut être investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et à hauteur de 40% maximum de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays non membre et/ou partenaire de l'OCDE. L'OPCVM peut investir dans des actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents sans limite prédéterminée. Le poids accordé aux petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 30% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et 5.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices/devises, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices/change, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change, dans une limite maximale de 100% de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « A(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels le fonds est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,70 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

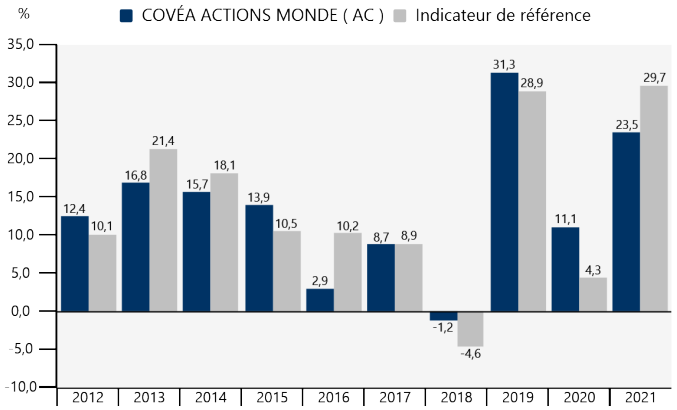

Année de création de l'OPC : **1983**

Devise : EUR

Indicateur de référence : 55% Standard and Poor's 500, + 30% MSCI Pan Euro + 15% MSCI AC Asia (dividendes nets réinvestis), calculés aux cours de clôture.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** Le 11 juin 2011, Covéa Actions Monde a absorbé le FCP Covéa Finance Acti Monde. Son indice de référence a changé à la même date. Il est passé de l'indice composite constitué à 65%de l'indice DJ Stoxx, à 30% de l'indice S&P 500 et à 5% de l'indice Nikkei 300 à l'indice composite constitué à 52% de l'indice Standard & Poor's 500, + 40% de l'indice MSCI Pan Euro + 8% de l'indice MSCI AC Asia (dividendes réinvestis).*
** Le 11 février 2015 la pondération des indices composant l'indicateur des référence a changé. Le poids de l'indice Standard & Poor's 500 est passé de 52% à 55%, celle de l'indice MSCI Pan Euro de 40% à 30% et celle de l'indice MSCI AC Asia de 8% à 15%.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 juin 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS SOLIDAIRES

Code ISIN Part C : FR0010535625

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

L'OPC est de classification «Actions des pays de la zone euro». L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une performance à long terme, à travers une politique active d'investissement en sélectionnant des valeurs des pays de la zone euro dont la France à partir de critères extra-financiers avec la mise en œuvre d'un filtre ISR dont l'analyse est opérée en amont de l'analyse financière.

La stratégie s'appuie tout d'abord sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir d'une grille de notation des critères extra-financiers (« notation ESG ») par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon une méthodologie interne d'après une approche *best in universe (*aucune société n'est jugée en raison de son appartenance à un secteur économique), En cas d'indisponibilité de la notation de l'émetteur, l'équipe d'analystes s'appuiera sur la notation fournie par un prestataire de données externe. L'univers investissable du fonds est construit de manière à intégrer l'ensemble des titres en portefeuille tout en excluant les sociétés faisant partie de la liste des exclusions sectorielles et normatives précisées dans la politique d'exclusion de la Société de gestion et disponible sur son site Internet www.covea-finance.fr.

Un filtre de sélectivité est appliqué à cet univers, ce qui permet alors d'exclure automatiquement et systématiquement les émetteurs ayant les notations ESG les plus basses afin de réduire 20% de l'univers d'investissement du fonds par rapport à l'univers investissable de départ.

Une fois les critères extra-financiers appliqués, l'OPC suit la stratégie d'investissement globale de la Société de gestion en s'appuyant sur les Perspectives Economiques et Financières ("PEF") qui présentent trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone et par pays ainsi que sur les comités de gestion concernés par les différentes classes d'actifs.

Sur la partie solidaire, l'OPC investit d'une part, entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la cohésion et le lien social en France, en favorisant l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés économiques et d'autre part, jusqu'à 10% de son actif dans des OPC « solidaires ». Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

L'OPC est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions et valeurs assimilées de la zone euro (titres éligibles au PEA) dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France.

Dans la limite de 20%, le gérant peut investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- les parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens,
- les parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union Européenne.

L'OPC est éligible au PEA (Plan d'Epagne en Actions).Le résultat net et les plus-values réalisées nettes du fonds seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPC reflète le risque des marchés d'actions des pays de la zone euro sur lesquels le fonds est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,62 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

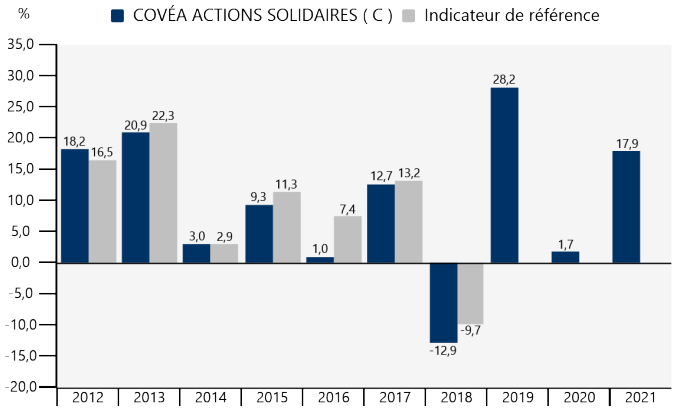

Année de création de l'OPC : **2007**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Néant*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** 1ère VL le 13/12/2007*
** Le fonds n'a plus recours à un indice de référence depuis le 22/07/2019. Auparavant, l'indicateur de référence utilisé à titre informatif et à posteriori était le SBF120® (dividendes nets réinvestis).*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Fiscalité : L'OPC est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA AERIS

Code ISIN Part N : FR0013480761

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en privilégiant des valeurs européennes liées à l'environnement et ayant un impact favorable sur la qualité de l'air en raison de leur implication dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou de la faible intensité carbone de leurs activités, sélectionnées sur la base de critères extra-financiers et financiers selon une approche socialement responsable (ISR) sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. A partir d'un univers de départ constitué principalement de valeurs européennes, le choix des titres se fait selon plusieurs étapes. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion applicable à tous les OPC. En premier lieu, la stratégie repose sur une approche thématique conduisant à sélectionner des valeurs ayant un impact bénéfique sur la qualité de « l'Air » (par ex : les énergies renouvelables, les technologies et/ou services impliqués dans la réduction d'émission de gaz à effet de serre, la mobilité durable et les sociétés dont l'intensité carbone du chiffre d'affaires (en Teq.CO2 / M€ de chiffre d'affaires, ci-après « intensité carbone ») est inférieure au niveau moyen de l'intensité carbone des portefeuilles Actions de la société de gestion publié dans le rapport ESG de la Société de Gestion disponible sur son site Internet...)). Le lien avec la thématique de la qualité de l'Air peut être apprécié à différents niveaux : l'activité de l'entreprise, les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise et/ou les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale, en lien avec la thématique du fonds. L'approche ESG « *best in universe* » (qui vise à privilégier, à partir d'indicateurs extra-financiers, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité) complète l'analyse extra-financière avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée, sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 la meilleure note), à partir de chacun des piliers (E (environnement) / S (social/sociétal) / G (gouvernance)). Afin de construire l'univers investissable, la Société de gestion suit une approche en sélectivité visant un taux d'exclusion minimum de 20% des notations ESG les plus basses de l'univers. L'investissement du portefeuille s'effectue en retenant au minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5 ; 5 étant la meilleure note) afin de justifier de leur éligibilité à l'actif du fonds. La méthodologie ISR appliquée à l'ensemble des Sociétés, OPCVM et FIA composant son portefeuille couvre 90% minimum du portefeuille. Les titres non analysés comptent au titre de la poche d'actifs non analysée globale du fonds qui n'excède pas 10%. La Société de gestion procède ensuite à son analyse financière. La sélection des valeurs repose ainsi sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation. L'OPCVM s'appuie sur la stratégie d'investissement globale de la Société de gestion. A ce titre, l'équipe de gestion se fonde sur les conclusions des différents comités. L'équipe de gestion assure un suivi dans le temps de l'évolution de l'intensité carbone du portefeuille, sur la base de la moyenne pondérée des intensités carbone des valeurs détenues en portefeuille et à partir des données communiquées par un prestataire externe spécialisé permettant de justifier d'une intensité carbone inférieure à celle du portefeuille global Actions de la société de gestion, publiée annuellement dans le rapport extra-financier et disponible sur son site internet. Chaque société se voit attribuer par un prestataire externe ses émissions de gaz à effet de serre comptabilisées en trois scopes. Hors secteur automobile, la méthodologie pour le calcul voire l'estimation des émissions des fournisseurs et des clients n'est pas aboutie et pas toujours disponible. Le fonds est exposé au risque actions dans une fourchette de 75% à 110% de l'actif net ainsi qu'au risque de change à hauteur maximale de 110% de l'actif net. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE). L'OPCVM peut également investir dans la limite de 25% de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans des pays membres ou partenaires de l'OCDE en dehors des pays de l'EEE. Les investissements en petites et moyennes capitalisations peuvent atteindre 100% de l'actif net. L'investissement dans des sociétés des pays émergents est limité à 25% de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours dans la limite de 10% de son actif net à des titres de créances et instruments du marché monétaire (émetteurs publics et/ou privés) des Etats membres de l'OCDE de notation minimale à l'acquisition de BBB- . Le recours aux notations des agences se fait de façon non exclusive et non mécanique. L'exposition au risque de taux est limitée à 10% de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours, dans une limite de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et change. L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 25% de l'actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvesties.Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels il est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,90 % (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

*Le montant des **frais courants** est une estimation au **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

Les performances passées ne peuvent pas être diffusées à défaut d'historique suffisant.

Année de création de l'OPC : **2018**

La Part « N » a été créée le 12/02/2020.

Devise : EUR

VL d'origine : 100 €

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 avril 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA AQUA

Code ISIN Part A : FR0013312667

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en privilégiant des valeurs européennes liées à l'environnement et notamment au secteur de l'eau et / ou ayant une gestion efficiente de la ressource, sélectionnées sur la base de critères extra-financiers et financiers selon une approche socialement responsable (ISR) sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

A partir d'un univers de départ constitué principalement de valeurs européennes, le choix des titres se fait selon plusieurs étapes. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion applicable à tous les OPC. En premier lieu, la stratégie repose sur une approche thématique conduisant à sélectionner des valeurs émises par des sociétés ayant des activités liées à la thématique de l'eau (par exemple : l'approvisionnement, le traitement et l'accès à l'eau, les technologies permettant une gestion durable de l'eau, la gestion efficiente de leur propre consommation d'eau et la production d'énergies renouvelables à partir de l'eau). Le lien avec la thématique de l'eau peut être apprécié à différents niveaux : l'activité de l'entreprise, les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise et/ou les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale, en lien avec la thématique du fonds. L'approche ESG "*best in universe*" (qui vise à privilégier, à partir d'indicateurs extra-financiers, les émetteurs les mieux notés d'oint de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité) complète l'analyse extra-financière avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée, sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 la meilleure note), à partir de chacun des piliers (E (environnement) / S (social/sociétal) / G (gouvernance)). Afin de construire l'univers investissable, la Société de gestion suit une approche en sélectivité visant un taux d'exclusion minimum de 20% des notations ESG les plus basses de l'univers. L'investissement du portefeuille s'effectue en retenant au minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5 ; 5 étant la meilleure note) afin de justifier de leur éligibilité à l'actif du fonds. La méthodologie ISR appliquée à l'ensemble des Sociétés, OPCVM et FIA composant son portefeuille couvre 90% minimum du portefeuille. Les titres non analysés comptent au titre de la poche d'actifs non analysée globale du fonds qui n'excède pas 10%. La société de gestion procède ensuite à son analyse financière. La sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation. Une fois les valeurs sélectionnées, l'OPCVM s'appuie sur la stratégie d'investissement globale de la société de gestion. Le fonds est exposé au risque actions dans une fourchette de 75% à 110% de l'actif net ainsi qu'au risque de change à hauteur maximale de 110% de l'actif net. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE). L'OPCVM peut également investir dans la limite de 25% de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans des pays membres ou partenaires de l'OCDE en dehors des pays de l'EEE. Les investissements en petites et moyennes capitalisations peuvent aller jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement dans des sociétés des pays émergents est limité à 25% de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours à hauteur maximale de 10% de son actif net à des titres de créances et instruments du marché monétaire (émetteurs publics ou privés), des Etats membres de l'OCDE de notation minimale à l'acquisition de BBB- . Le recours aux notations des agences se fait de façon non exclusive et non mécanique. L'exposition au risque de taux est limitée à 10% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours, dans une limite de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et change. L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 25% de l'actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions). Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels il est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

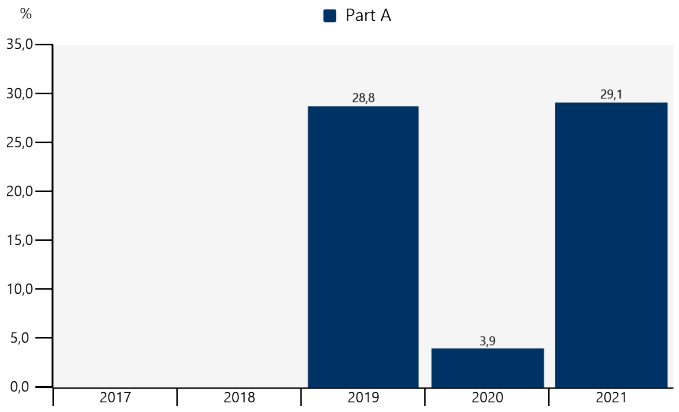

Année de création de l'OPC : **2018**

Devise : EUR

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 avril 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA FLEXIBLE ISR

Code ISIN Actions C : FR0000002164
SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif d'optimiser, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire et sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, le rendement du portefeuille à travers une allocation flexible d'actifs (actions et produits de taux) sélectionnés dans l'univers des valeurs des pays de l'Espace Economique Européen, Royaume-Uni et Suisse sur la base de critères extra-financiers et financiers selon une approche socialement responsable (ISR). L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence qui ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur. Pour l'appréciation des critères extra-financiers, l'équipe de gestion s'appuie sur différents filtres. En amont, les deux composantes du portefeuille (actions et taux) intègrent systématiquement la politique d'exclusion globale de la Société de gestion disponible sur son site internet. Ensuite, le filtre ISR déterminé à partir d'un système de notation interne de l'équipe de Recherche interne (ou sur celle d'un prestataire de données externe en cas d'indisponibilité de la notation) porte sur l'appréciation des trois critères suivants : le respect des ressources humaines (par exemple, l'amélioration continue des conditions de santé/sécurité etc.) le respect de l'environnement (par exemple, contribution au changement climatique etc.) et la gouvernance d'entreprise (équilibre des pouvoirs etc.). L'équipe d'analyse établit une note moyenne globale de 0 à 1 (0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure). Les sociétés ayant les moins bonnes notes ne seront pas retenues par l'équipe de gestion selon une approche "best in universe" consistant à privilégier les sociétés les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. La méthodologie ISR appliquée à l'ensemble des Sociétés, OPCVM et FIA composant le portefeuille couvre 90% minimum du portefeuille. La Société de gestion procède ensuite à leur analyse financière. L'OPCVM suit ainsi la stratégie d'investissement globale de la Société de gestion en s'appuyant sur les Perspectives Economiques et Financières ("PEF") qui présentent trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone et par pays ainsi que sur les comités de gestion concernés par les différentes classes d'actifs. Le portefeuille peut être exposé, dans une fourchette de 0 à 100% de l'actif net, aux actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Espace Economique Européen (y compris le Royaume-Uni) et Suisse, de toutes tailles de capitalisation. Le portefeuille peut être également exposé aux instruments de taux des marchés des pays de l'Espace Economique Européen, du Royaume-Uni et de Suisse dans une fourchette de 0 à 100 % maximum de l'actif net issus d'émissions privées et/ou autres dettes publiques (hors Etats) et parapubliques (supranationales, collectivités locales/agences). Dans cette fourchette, l'équipe de gestion peut recourir à des obligations avec des caractéristiques extra-financières (obligations sociales/ obligations durables/obligations vertes). Les investissements dans des dettes d'Etat (hors obligations vertes) se font dans la limite maximale de 70% maximum du portefeuille pour les instruments faisant l'objet d'une évaluation ESG (50% max. pour les dettes d'Etat non évaluées ESG). Le recours aux obligations vertes se fait, indépendamment de la nature de l'émetteur (privé ou public), dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Afin d'évaluer les obligations à caractéristiques extra-financières, l'équipe de Recherche interne attribue une note ESG à l'émetteur et s'assure, selon la caractéristique extra-financière de l'obligation qu'elle participe au financement de projets environnementaux, sociaux et /ou durables en se fondant sur une grille de vérification interne et, le cas échéant, sur la base d"opinions d'agences ou sociétés de notation extra-financières indépendantes ("*Second Party Opinion*") et/ou de standards de référence (ex : "*Green Bonds Principles"*, "*Social Bonds Principles"* et/ou "*Sustainability Bonds Principles"* de l'ICMA).

Les instruments de taux n'ont pas à atteindre un niveau de notation minimum et peuvent ne pas être notés. Les investissements en obligations de catégorie spéculative ou sur des titres non notés sélectionnés par la Société de gestion, après étude de l'émetteur concerné et avis favorable du comité crédit, sont limités à 20% maximum de l'actif net. La Société de gestion ne recourt pas, de façon exclusive et mécanique, aux notations financières des agences et met en œuvre sa propre analyse interne. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 à 8. L'OPCVM peut être exposé au risque de change à hauteur de 40% maximum de son actif net.

L'OPCVM peut avoir recours dans une limite de 100% maximum de l'actif net à des instruments financiers à terme (futures, change à terme) négociés sur les marchés réglementés et/ou organisés ou de gré à gré, français et/ou étrangers dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture des risques actions, taux/crédit et/ou change. L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans la limite de 20% maximum de l'actif net dans le but de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, de taux/crédit, change ; le recours aux obligations "callable"/"puttable" pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des actions françaises et européennes sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,50 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

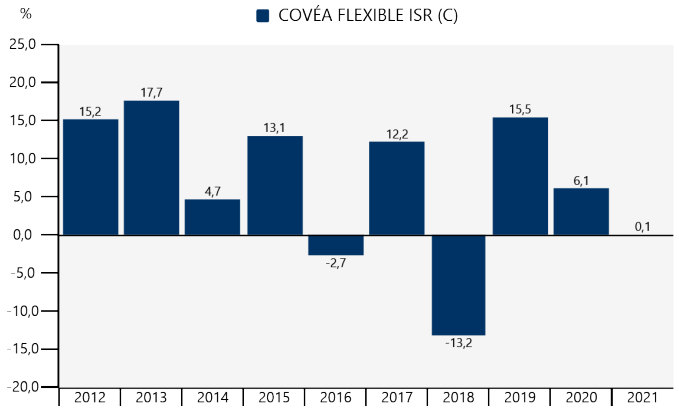

Année de création de l'OPC : **2001**

Devise : EUR

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

13/03/2019 : modification de la stratégie d'investissement. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 juillet 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI EMERGENTS

Code ISIN Part A : FR0010652495

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds est de classification «Actions Internationales». L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Emerging Markets (converti en euro) calculé dividendes nets réinvestis, au cours de clôture, en étant exposé aux actions internationales principalement via des fonds d'investissement spécialisés par pays ou par zone géographique.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'exposition maximale au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net. L'exposition maximale au risque de taux sera de 40% maximum de l'actif net. L'OPC peut être exposé à hauteur de 120% maximum de son actif net au risque de change. Le fonds peut être exposé jusqu'à 120% de son actif net aux marchés émergents.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en OPC, dont les fonds indiciels cotés comprenant :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier;

- jusqu'à 15% de l'actif net en parts ou actions de FIA français et/ou européens et/ou étrangers à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R 214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds peut être investi à hauteur maximale de 40% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés sans contrainte géographique, y compris en actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 40% de l'actif net.

Le fonds pourra également être investi à hauteur maximale de 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire de toute zone géographique, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE ou hors OCDE, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette se sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers ou de gré à gré, de type futures (sur actions/indices/devises et sur indices de matières premières et/ou sur marchandises dans une limite d'exposition maximale de 20% de l'actif net avec une limite d'exposition à un même contrat de 10% de l'actif net du fonds), options (sur actions/indices), swap (sur actions/indices/change) et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions et/ou de change, et matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net de la Part « A » sera réinvesti et/ou distribué, chaque année, sur décision de la société de gestion. Les plus values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque du fonds reflète le risque des marchés actions sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,82 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

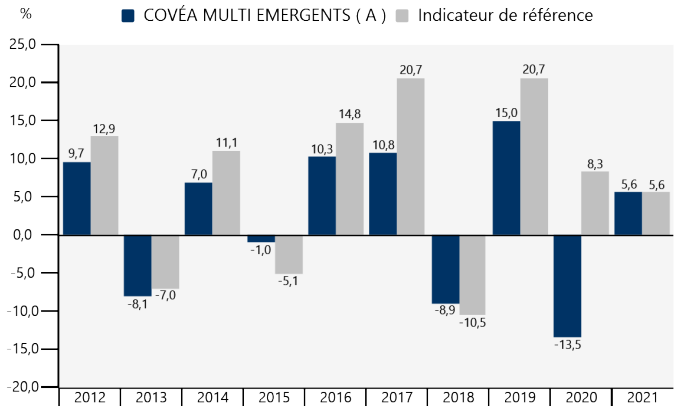

Année de création de l'OPC : **2008**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI EMERGING MARKETS (converti en euros, dividendes réinvestis)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

**1 ère VL le 04/11/2008*
**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 mars 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI EUROPE

Code ISIN Actions A : FR0000939852

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Europe exprimé en euro, calculé au cours de clôture, dividendes nets réinvestis en étant exposé sur les marchés actions des pays de l'Union européenne.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'exposition maximale au risque actions est comprise entre 60% et 120% de l'actif net. L'exposition maximale au risque de taux ne dépassera pas 40% de l'actif net.

L'OPCVM est investi de 20% minimum jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPC français et/ou européens, y compris des fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens;
- jusqu'à 30% de l'actif net en actions ou parts d'OPC hors Union européenne;
- jusqu'à 15% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Pour réaliser son objectif de gestion, l'OPCVM est investi :

- de 20% à 100% minimum de l'actif net en OPC actions
- de 0% à 40% maximum de l'actif net en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme.

L'OPCVM peut être investi jusqu'à 40% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées, sans a priori sur la taille ou le secteur d'activité des sociétés.

L'OPCVM est investi jusqu'à 20% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, de l'Union européenne et hors de l'Union européenne, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés, organisés ou de gré à gré de type futures, options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions internationales sur lesquels il est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,24 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

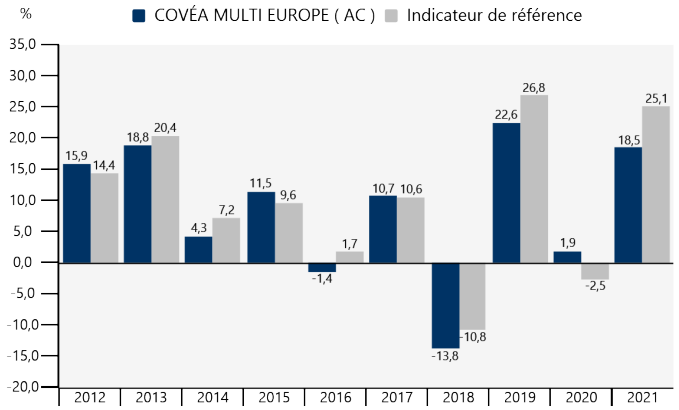

Année de création de l'OPC : **1988**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI Europe

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
**Le 11 juin 2012, l'OPCVM a fait l'objet d'une réorientation de sa gestion et d'une modification de son profil rendement/risque. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au site interet : www.covea-finance.fr*
** L'OPCVM a fait l'objet d'un changement d'indicateur de référence le 30 juin 2020. Auparavant, son indice de référence était le Dow Jones STOXX®600. L'indice de référence est désormais le MSCI Europe.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 mars 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI IMMOBILIER

Code ISIN Actions A : FR0000939860
SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de chercher à obtenir une plus-value des investissements sur le marché actions sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, sans référence à un indicateur qui ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur, en privilégiant des valeurs des pays de l'Union européenne liées au secteur immobilier ou des secteurs proches ou liés.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé au risque actions jusqu'à 120% de l'actif net aux marchés actions (via des titres en directs et/ou des OPC) dont 40% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées. L'exposition au risque de taux sera limitée à 20% de l'actif net.

L'OPCVM sera investi en permanence principalement en actions ou parts d'OPC européens, avec comme secteur privilégié d'investissement celui de l'immobilier au sens large.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en actions et/ou parts d'organismes de placement collectifs, dont les ETF comprenant :

- jusqu'à 100% de parts ou actions de droit français ou européen, dont 50% minimum en parts ou actions d'OPCVM du secteur immobilier.

- jusqu'à 15% de parts et/ou actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne respectant les 4 conditions énoncées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM sera investi à hauteur de 20% maximum de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Sandard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures, options, swaps et change à terme dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions des pays de l'Union Européenne sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,86 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

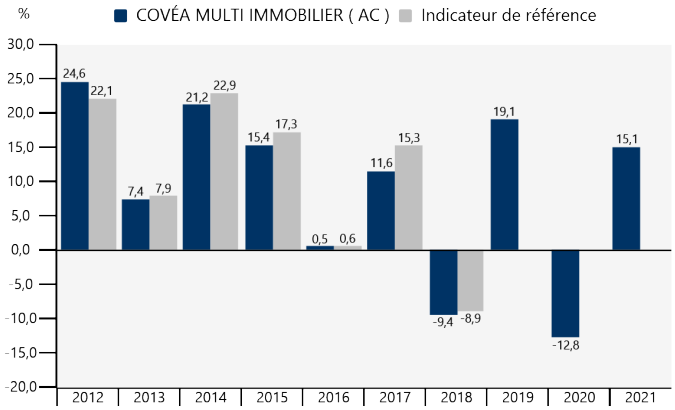

Année de création de l'OPC : **1988**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Néant**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** 1 ère VL le 18/04/2008*
*** Le fonds n'a plus recours à un indice de référence depuis le 22/07/2019. Auparavant, l'indicateur de référence utilisé était composé à 70% de l'indice EPRA Zone Euro et à 30% de l'indice EPRA Europe (libellés en euros, calculés au cours de clôture, dividendes nets réinvestis).*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI SMALL CAP EUROPE

Code ISIN Part A : FR0000445074

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif d'obtenir, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais au moins égale à son indicateur de référence, en étant exposé aux marchés "Actions européennes" de petites et/ou moyennes capitalisations. L'OPCVM peut se comparer à l'indice de référence Euromoney Smaller Europe représentatif des sociétés européennes de type «petite capitalisation». Il est calculé dividendes nets réinvestis au cours de clôture et converti en euro.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

Le fonds est exposé au risque actions entre 60% et 120% maximum de l'actif net. L'exposition au risque de taux peut aller jusqu'à 40% maximum de l'actif net. Le fonds peut être exposé au risque de change jusqu'à 120% de l'actif net en raison de ses investissements dans des OPC et/ou actions en direct hors zone euro.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en OPC comprenant :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens de toutes classifications, y compris dans des fonds indiciels cotés (ETF), investis en actions européennes (zone Euro et/ou hors zone Euro) ainsi que des OPC obligataires et monétaires;
- jusqu'à 15% de l'actif net en actions ou parts de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'OPCVM peut être investi à hauteur de 40% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations ayant leur siège social dans l'Union européenne dont la zone euro.

Le fonds pourra également être investi à hauteur de 20% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, de type futures, options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,57 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

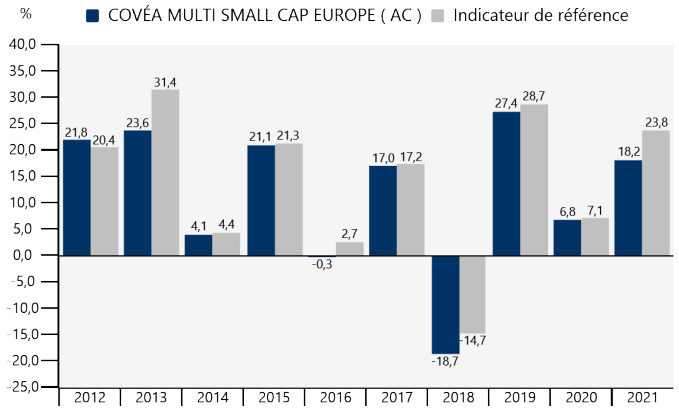

Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Euromoney Smaller Europe (dividendes nets réinvestis)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence à compter du 1er février 2012. Il passe d'un indice composite à l'indice Euromoney Smaller Europe. Les performances affichées sont celles de l'indice composite disponible entre les années 2003 et 2011.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIGATIONS

Code ISIN Actions C : FR0000289472
SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance libellés en euro». Il a pour objectif d'obtenir, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence FTSE MTS 5/7 ans, libellé en euros (coupons nets réinvestis). Cet indice obligataire mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la zone Euro dans cette plage de maturité.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité des actifs, de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et enfin des choix sectoriels. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec la notation des émetteurs et la durée de vie des titres.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé à hauteur maximale de 110% en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation, libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis dans la zone euro ou sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8.

Dans la limite de 20% de l'actif net du fonds, des achats pourront porter sur des obligations de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) de catégorie «spéculative», ou des titres non notés sélectionnés par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

L'OPCVM pourra également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 40% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, de taux, de crédit et/ou de change ; le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable / puttable) pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et privées sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,65 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

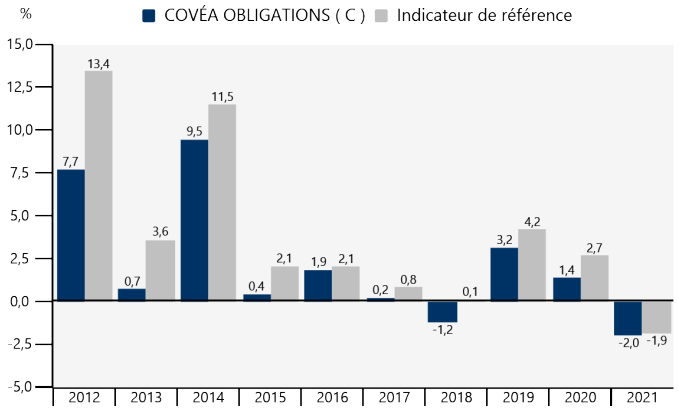

Année de création de l'OPC : **1987**

Devise : EUR

Indicateur de référence : FTSE MTS 5-7 ans coupons nets réinvestis

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Code ISIN Part A(C) : FR0000978736

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à procurer aux porteurs, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information et a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR (calculé coupons nets réinvestis) qui est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions des pays de la zone Europe.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») ;

- dans un second temps, sur les caractéristiques financières fondamentales des sociétés, les caractéristiques techniques et leur valorisation via les comités d'investissement.

L'exposition au risque de taux peut atteindre 110% de l'actif net.

L'exposition au risque de change est limitée à 50% de l'actif net.

L'exposition du fonds au risque actions n'excèdera pas 60% de l'actif net.

Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi en totalité en obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes zones géographiques, tous secteurs économiques et sur des sociétés de toutes tailles.

L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles (classées en instruments de taux) dans une fourchette comprise entre 0 et 110% de l'actif net. L'exposition au risque actions est limitée à 60 % de l'actif net. Celle-ci porte sur des entreprises de taille importante (Larges Caps) et des entreprises de petite et/ou moyenne capitalisations (Smalls et Mids Caps) dans la limite de 30% de l'actif net. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excède pas 30% maximum de l'actif net.

La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM est soumis au risque de change à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition ou d'arbitrage aux risques actions, crédit, de taux, de change et de volatilité.

L'OPCVM peut également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 40% de l'actif net dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions, de taux, de crédit tels que les titres de créances ou EMTN à rémunération ou remboursement indexé, les bons de souscription de titres financiers, les obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur, des warrants, des titres de créances à moyen terme comportant une rémunération et/ou une valorisation dépendant des sous-jacents précités et indices représentatifs de ces sous-jacents. L'OPCVM peut avoir recours à des obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) dans la limite maximale de 100% de l'actif net, et pourra également être investi en obligations convertibles classiques ou synthétiques, dans une fourchette allant de 0 à 100% de l'actif net.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « A(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations convertibles sur lesquels l'OPCVM peut être exposé en totalité.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,00 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

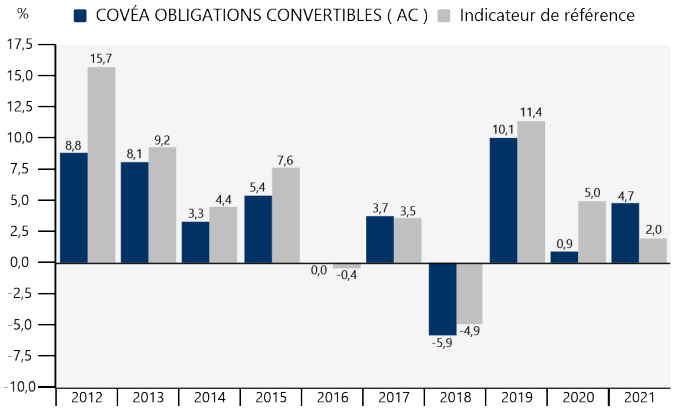

Année de création de l'OPC : **2001**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIG INTER

Code ISIN Actions C : FR0000939936
SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux ». Il a pour objectif de réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice ICE BofAML Global Government Index en investissant dans des obligations publiques mais aussi dans des obligations émises par des entités privées.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion se fonde :

- dans un premier temps, sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF") et,

- dans un second temps, sur la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de crédit/taux et enfin des choix sectoriels via les comités d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi jusqu'à 110% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation émis sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 10. L'OPCVM sera soumis au risque de change à hauteur de 70% maximum.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investira pourront ne pas être notés. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB - (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) de catégorie spéculative seront limités à 20 % de l'actif net du fonds. En cas de divergence sur la notation du titre par ces trois agences de notation, la notation la moins favorable est retenue.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 40% maximum de l'actif net dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques actions, de taux, de crédit et de change ; le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.Le résultat net de l'OPC sera réinvesti et/ou distribué, chaque année, sur décision de l'assemblée générale de la SICAV. Les plus values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,80 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

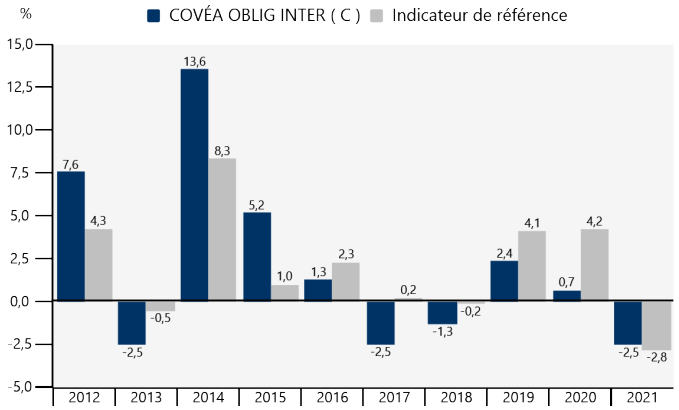

Année de création de l'OPC : **1988**

Devise : EUR

Indicateur de référence : ICE BofAML Global Government Index

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Avant le 19 décembre 2011 : l'indicateur de référence était le Citigroup WGBI - Government Bond Index.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PATRIMOINE

Code ISIN Part A : FR0011790559

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds a pour objectif de réaliser une performance diminuée des frais de gestion à long terme, sur les marchés actions et taux internationaux en se fondant sur les perspectives économiques et financières établies par la société de gestion et en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque sur un horizon d'au moins cinq ans.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés actions jusqu'à 100% de l'actif net, dont un investissement dans la limite maximale de 30% de l'actif net en actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations, et un investissement jusqu'à 30% maximum de l'actif net en actions des pays émergents (dont 10% maximum en actions en direct). Les investissements en direct en actions seront limités à 50% maximum de l'actif net.

Le fonds pourra également être exposé aux marchés de taux dans une limite maximale de 100% de l'actif net. Les valeurs dans lesquelles le fonds investira n'auront pas à atteindre un niveau de notation minimum et pourront ne pas être notées. La durée des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale de -10 à +10 . Les marchés d'intervention sont mondiaux et le risque de change est de 100%.

Le fonds sera investi dans une fourchette de 0% à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC : jusqu'à 100% en OPCVM et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou européen ou fonds d'investissement étranger admis à la commercialisation en France.

A l'intérieur de la poche OPC, le fonds pourra investir dans une fourchette comprise entre 0% et 100% de l'actif net en OPC actions, OPC obligataires, monétaire et monétaires court terme, OPC sans classification, OPC indiciels cotés.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions, de change, de taux, de crédit, de volatilité et de matières premières dans la limite de 100% de l'actif net, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Dans la limite de 40% de l'actif net, le gérant peut investir dans des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des obligations à remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur, ou des certificats ayant pour sous-jacent des indices de contrat à terme sur matières premières.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés de taux et actions sur lesquels l'OPCVM peut être exposé respectivement à hauteur de 100% maximum.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est d'autant plus important que le fonds pourra investir jusqu'à 100% en titres non notés et spéculatifs

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements. La gestion de ce risque passe par le processus de choix des contreparties tant des opérations d'intermédiation que des opérations de gré à gré.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,86 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

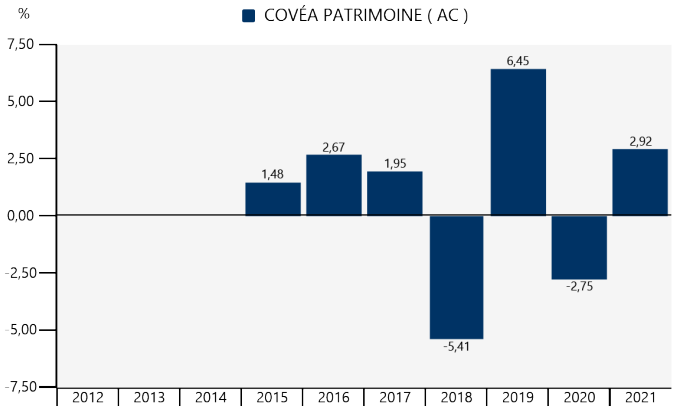

Année de création de l'OPC : **2014**

Devise : EUR

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PERSPECTIVES ENTREPRISES

Code ISIN Actions A : FR0000939886
SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance nette de frais sur les marchés actions des pays de l'Union européenne sur un horizon d'investissement de 4 ans minimum, par le biais d'une gestion active et sans référence à un indice particulier, en sélectionnant des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisation dont le siège social est situé dans un pays de l'Union européenne.

A des fins de comparaison des performances, l'indice CAC Mid & Small (calculé au cours de clôture dividendes nets réinvestis) peut être utilisé par l'investisseur à titre informatif et a posteriori uniquement.

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'exposition au risque actions est comprise entre 75% minimum et 110% maximum de l'actif net dont 75% minimum en permanence en actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations éligibles au PEA ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne. Dans le pourcentage minimal de 75%, l'OPCVM détiendra 50% au moins de valeurs/actions assimilées de sociétés éligibles au PEA ayant leur siège social en France, tout en respectant un investissement minimum de 10% de l'actif net dans des sociétés françaises dont la capitalisation boursière est ou a été inférieure à 2 milliards d'euros au cours de l'un des quatre derniers exercices comptables.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 30% de son actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'union Européenne. L'OPCVM peut être exposé à hauteur de 30% maximum de son actif net au risque de change.

L'exposition au risque de taux n'excède pas 20% de l'actif net. L'OPCVM peut investir au maximum 20% de son actif net dans des obligations ou titres de créance émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition, de tout type de maturité, de devises, et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (Standard and Poor's ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 à 8.

L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices, change à terme) dans un objectif d'exposition ou de couverture aux risques actions ou change dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, dans la limite maximale de 10% de son actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epagne en Actions).

Autres informations :

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels l'OPCVM peut être exposé à hauteur de 110%.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

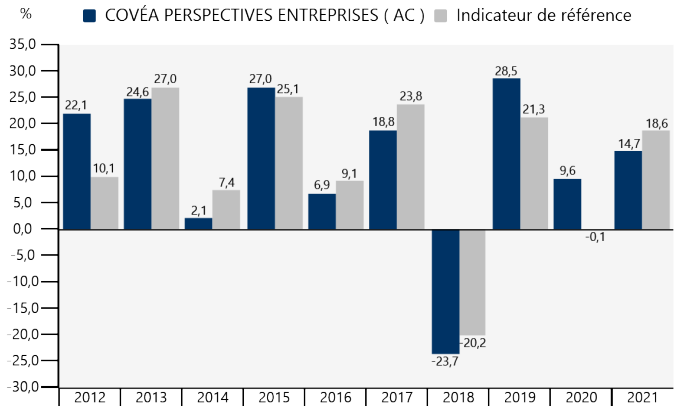

Année de création de l'OPC : **1995**

Devise : EUR

Indicateur de référence : CAC Mid & Small (à titre informatif et a posteriori)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Depuis le 1er février 2012 : l'Indice de référence est composé de : 85% de l'indice CAC Small et de 15% de l'indice ALTERNEXT. Avant le 1er février 2012 : l'Indice était le CAC Mid & Small.*
**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
**Depuis le 1er décembre 2015, l'OPCVM n'a plus d'indicateur de référence. La référence à l'indice CAC Mid & Small calculé en cours de clôture dividendes net réinvestis peut constituer à des fins de comparaison un élément d'appréciation, a posteriori et à titre informatif de la performance.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL DYNAMIQUE

Code ISIN Part C : FR0007019039

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement à long terme (plus de 5 ans) une performance diminuée des frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 55% de l'indice MSCI Euro, à 25% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 20% de l'€STR capitalisé, et ce en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie d'abord sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la Société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Ensuite, dans le cadre du Comité Multigestion, le gérant choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés actions entre 20% et 80% de l'actif net (dont un investissement dans la limite maximale de 40 % de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées internationales). L'OPCVM peut investir sur tous les secteurs économiques et sur toutes les zones géographiques (dans une limite d'investissement maximale de 15% de l'actif net en actions des pays émergents) ainsi que sur des sociétés de toutes tailles (dont un investissement maximum de 30% de l'actif net en actions des petites et moyennes capitalisations). Il sera également exposé aux marchés obligataires et monétaires (via des emprunts privés et/ou publics) dans une fourchette comprise entre 20% et 100% maximum de l'actif net (dont un investissement maximum de 25% de l'actif net en obligations convertibles). La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. L'OPCVM sera investi dans la limite maximale de 25% de l'actif net en obligations internationales publiques ou privées, en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises, de notation minimale BBB-. Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie "Haut Rendement" (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch) dans une limite maximale de 10% de l'actif net.

L'actif du FCP sera investi de 20% à maximum 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif français ou européens et en fonds indiciels cotés (OPC Actions de 20% à 80% maximum de l'actif net), OPC monétaires et obligataires (de 20% à 100% de l'actif net) et jusqu'à 25% maximum de l'actif net en OPC sans critère de classification).

Il peut s'agir d'OPCVM (hors Fonds de Fonds) de droit français ou étranger dans la limite maximale de 100% de l'actif net ou étrangers et de parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union Européenne dans la limite maximale de 30% de l'actif net respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% maximum de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change, volatilité, et matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,02 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

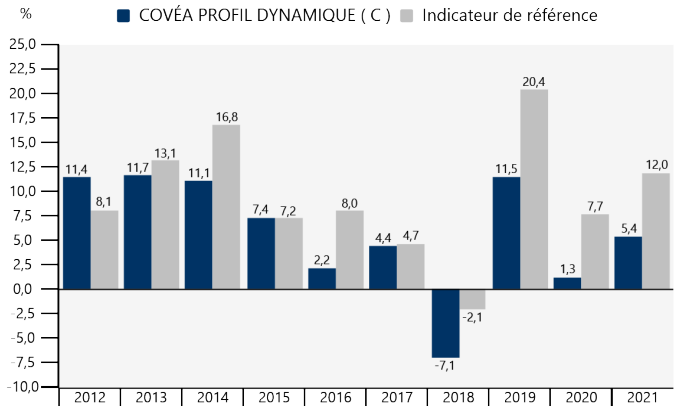

Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Indicateur de référence : 55% MSCI Euro + 25% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 20% €STR capitalisé. Les performances sont calculées coupons et dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

**L'indicateur de référence est calculé coupons et dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** Le 17 juin 2013, l'OPCVM a absorbé le FCP MMA Dynamique Horizon 20. Son indicateur de référence a changé à la même date. Il est passé de l'indicateur composite 25% JP Morgan World Traded + 75% MSCI World exprimé en € à l'indicateur composite 60% MSCI World + 40% FTSE MTS GLOBAL.*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020. Auparavant, son indice de référence était composé à 60% de l'indice MSCI World et à 40% de l'indice FTSE MTS Global.*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 1er décembre 2021. Auparavant, son indice de référence était composé à 55% de l'indice MSCI Euro, à 25% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government bond IG 5/7 ans et à 20% de l'indice EONIA réajusté.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL EQUILIBRE

Code ISIN Part C : FR0010395608

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement moyen terme (3 à 5 ans), une performance supérieure à celle de l'indice composite, composé à 30% de l'indice MSCI Euro, à 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 35% de l'€STR capitalisé.

L'OPCVM est un fonds profilé à dominante en produits de taux d'intérêts.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés de taux dans une fourchette comprise entre 40% et 100% de l'actif net (via des titres en directs et des OPC) et de 0 à 50% de l'actif net aux marchés actions via des titres en directs et des OPC. Les investissements en actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations seront limités à 20% de l'actif net et à 10% maximum aux marchés actions des pays émergents.

Le fonds sera investi dans une fourchette comprise entre 20% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif de droit français ou européens dont les fonds indiciels cotés (ETF) dont :

- 0 à 50% maximum de l'actif net en OPC actions
- 40 à 100% maximum de l'actif net en OPC obligataires et monétaires et monétaires court terme
- 0 à 20% maximum de l'actif net en OPC sans critères de classification
- 0 à 30% maximum de l'actif net en OPC indiciels cotés ;

L'OPCVM pourra avoir recours aux actions ou parts d'OPCVM français ou étrangers dans une limite de 100% de l'actif net et aux parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dans une limite de 30 % de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 30% de l'actif net en actions en direct de sociétés de tout type de capitalisation et à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations internationales publiques ou privées, en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire de notation minimale « BBB- » (Agence Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) dans une limite maximale de 10% de l'actif. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. Les marchés d'intervention sont mondiaux et portent sur des titres libellés dans des devises de l'OCDE.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change, volatilité, et matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part "C".

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés de taux et actions sur lesquels le fonds est exposé respectivement à hauteur de 100% maximum et de 60% maximum de l'actif.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,56 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

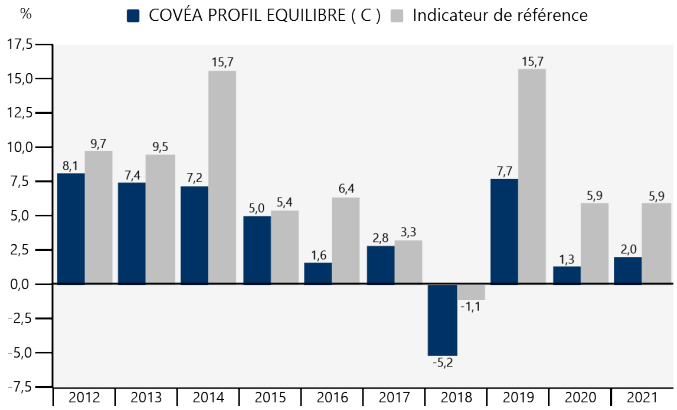

Année de création de l'OPC : **1998**

La Part « C » a été créée le 02/11/2006.

Devise : EUR

Indicateur de référence : 30% MSCI Euro + 35% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 35% €STR capitalisé

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** 1 ère VL le 31/01/2007*
** L'indicateur de référence MSCI World est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence le 17 octobre 2012. Auparavant, son indice de référence était composé de 40% de l'indice MSCI World en Euro, 30% de l'indice FTSE-MTS Global et 30% de l'indice Citigroup World Global Bond Index.*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020. Auparavant, son indice de référence était composé à 40% de l'indice MSCI World et à 60% de l'indice FTSE MTS Global.*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 1er décembre 2021. Auparavant, son indice de référence était composé à 30% de l'indice MSCI Euro, à 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government bond IG 5/7 ans et à 35% de l'indice EONIA réajusté.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 juillet 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL OFFENSIF

Code ISIN Part C : FR0010395624

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement long terme (supérieur à 5 ans), une performance diminuée des frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 75% de l'indice MSCI Euro, à 15% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 10% de l'€STR capitalisé, et ce en recherchant le meilleur couple rentabilité/risque.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie d'abord sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Ensuite, dans le cadre du Comité Multigestion, l'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM est exposé entre 60% et 120% de l'actif net au risque actions. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 40% maximum de l'actif net au risque de taux et jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

L'OPCVM est investi dans une fourchette comprise entre 20% minimum et jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- de 20% à 100% maximum de l'actif net en OPC actions;
- de 0% à 40% maximum de l'actif net en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme;
- de 0% à 30% maxium de l'actif net en OPC sans critère de classification;
- de 0 à 30% maximum de l'actif net en OPC indiciels cotés.

L'OPCVM peut avoir recours aux actions ou parts d'OPCVM français et/ou étrangers dans une limite de 100% maximum de l'actif net et aux parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dans une limite de 15% de l'actif net.

L'OPCVM peut être investi en actions et/ou valeurs assimilées à hauteur maximale de 40% de l'actif net dont 30% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de petites et/ou moyennes capitalisations.

L'OPCVM peut être investi jusqu'à 25% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés,sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE, sur tout type de maturité, de devises et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard and Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie "Haut Rendement" (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) dans une limite maximale de 10% de l'actif net. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. Les marchés d'intervention sont mondiaux et portent sur des titres libellés dans des devises de l'OCDE.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, ou de gré à gré, de type futures sur actions/taux d'intérêts/devises/volatilité/indices (dont indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options sur actions/indices/taux d'intérêts, swaps de taux/de change, change à terme dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, change, crédit, volatilité et matières premières dans une limite de 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 20% de l'actif net.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions Internationales sur lesquels le fonds peut être exposé à hauteur de 100% maximum.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,11 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

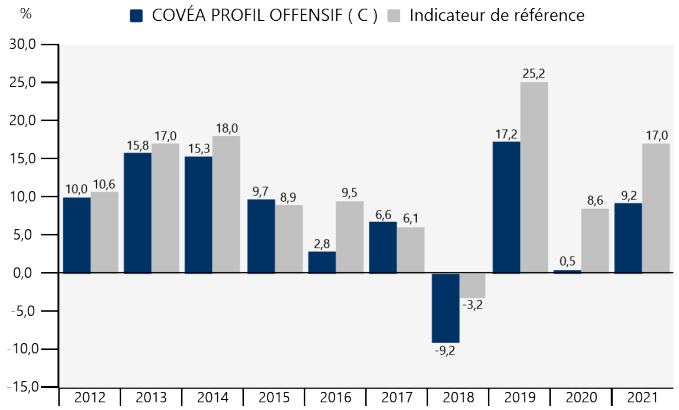

Année de création de l'OPC : **1998**

La Part « C » a été créée le 02/11/2006.

Devise : EUR

Indicateur de référence : 75% MSCI Euro + 15% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 10% €STR capitalisé

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** 1 ère VL le 31/01/2007*
** L'indice MSCI World est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*
** L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence le 17 octobre 2012. Auparavant, son indice de référence était composé de 80% de l'indice MSCI World en Euro, 10% de l'indice FTSE-MTS Global et 10% de l'indice Citigroup World Global Bond Index (couvert en Euro).*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020.Auparavant, son indice de référence était composé à 80% de l'indice MSCI World et à 20% de l'indice FTSE MTS Global.*
**A compter du 1er décembre 2021, l'indice EONIA est remplacé par l'indice €STR Capitalisé.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA SÉCURITÉ

Code ISIN Actions G(C) : FR0000931412

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

Covéa Sécurité est un fonds de classification «Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard». Il a pour objectif d'obtenir une performance égale à celle de l'indice de référence €STR (Euro Short Term Rate) capitalisé diminuée des frais de gestion sur une durée d'investissement recommandée de 3 mois.

En cas de taux d'intérêts du marché monétaire très faibles ou négatifs, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir ses frais de gestion. L'OPCVM pourrait voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

La stratégie de l'OPCVM est de gérer, dans une optique de risque très faible par rapport à l'€STR, des instruments du marché monétaire et des titres de créances, répondant aux critères de qualité et de prudence, propres au gestionnaire financier.

L'OPCVM investit dans des instruments de qualité de crédit élevée évalués à partir d'un processus interne. Le processus d'évaluation est réalisé par le pôle Recherche en tenant compte de critères financiers et extra financiers, à partir de contributions internes (équipe de gestion taux, analystes ESG, Comité Banque) et externes (fournisseurs de données). A chaque note correspond une appréciation (M1 à M5). Seuls les émetteurs dont l'appréciation est supérieure à M5 seront retenus. La liste des émetteurs constitue l'univers d'investissement de la SICAV. La description de la procédure d'évaluation de la qualité de crédit figure dans le prospectus au sein de la section « Critères relatifs à la notation » (pp.6-7).

La stratégie d'investissement se décompose en plusieurs phases successives :

Dans un premier temps, sur la base de l'univers d'investissement, les équipes de gestion réalisent une analyse financière (monétaire ou de crédit) approfondie des titres retenus, intégrant des scénarios macroéconomiques définis lors des Perspectives Economiques et Financières des critères ESG dont l'application n'est ni systématique, ni contraignante.

Dans un deuxième temps, ces analyses seront débattues lors de comités d'investissement hebdomadaires. Durant ces comités, les équipes de gestion prendront des décisions d'investissement (achat ou vente) sur les titres analysés et détermineront l'allocation du portefeuille. Ces comités d'investissement sont complétés par des réunions quotidiennes qui passent en revue les dernières nouvelles économiques et financières.

L'OPCVM est exposé à hauteur de 100% de l'actif net au risque de taux. L'OPCVM n'est pas exposé au risque de change.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des instruments du marché monétaire, principalement de la zone euro, dont des titres de créance négociables, à court et moyen termes, de droit français (ECP...) et des titres assimilés de droits étrangers à taux fixe, variable ou révisable. Le portefeuille pourra également investir dans des titres de créance, principalement de la zone euro, dont les EMTN, à taux fixe, variable ou révisable. Ils peuvent être complétés par des titres émis dans les pays de l'OCDE et libellés dans d'autres devises et couverts contre le risque de change. La proportion dette privée/dette publique peut varier entre 0 à 100% de l'actif net. La maturité moyenne pondérée du portefeuille de l'OPCVM est inférieure ou égale à 6 mois et sa durée de vie moyenne pondérée est inférieure ou égale à 12 mois. Les instruments financiers auront une durée de vie résiduelle maximale inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 1.

Les instruments financiers à terme (futures, options, swaps, change à terme) pourront être utilisés dans une limite d'engagement de 100% dans un but de couverture sur des risques de taux et/ou de change.

L'OPCVM pourra avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite de 40% de l'actif net dans un but d'exposition aux risques de taux et/ou de crédit.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « G(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 12h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J à partir des cours de clôture de J-1 et datée de J-1.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 mois.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de l'OPCVM aux instruments monétaires de la zone Euro.

L'investissement du capital dans l'OPCVM doit être distingué d'un investissement dans des dépôts et ne constitue en aucun cas un investissement garanti. Le capital investi dans un fonds monétaire peut fluctuer. Toute perte devra être supportée par l'investisseur. L'OPCVM n'est adossé à aucune entité du groupe Covéa, ni à aucune entité externe pour garantie sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par action.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,05 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

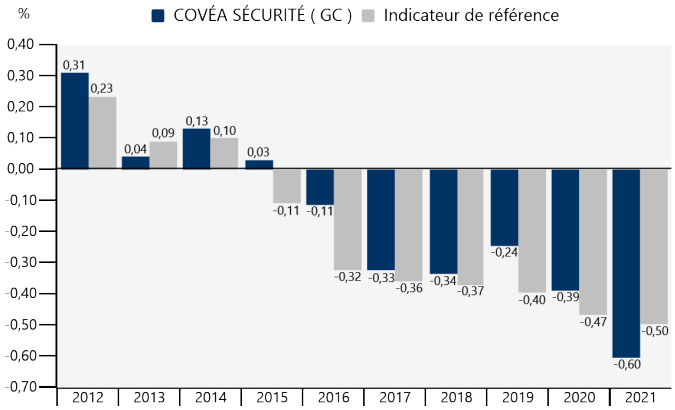

Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : €STR capitalisé

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

** Le 16/12/2008, votre OPCVM a absorbé l'OPCVM SECURIMAAF.*
** Des actions de type A(C) ont été créées le 27/11/2012.*
** Avant le 1er juin 2015 votre OPCVM avait pour classification « Monétaire Court Terme ». A compter de cette date, la classification de votre OPCVM a changé pour une classification «Monétaire » et sa stratégie d'investisement a été ajustée en conséquence.*
** Depuis le 1er octobre 2019, l'EONIA est réajusté et calculé à partir de l'€STR.*
** L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 1er décembre 2021. Auparavant, son indice de référence était l'indice « EONIA réajusté ».*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA SOLIS

Code ISIN Part A : FR0013312709

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en privilégiant des valeurs européennes impliquées dans la transition énergétique en raison de leur évolution bénéfique à l'environnement, sélectionnées sur la base de critères extra-financiers et financiers selon une approche socialement responsable (ISR) sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

A partir d'un univers de départ constitué principalement de valeurs européennes, le choix des titres se fait selon plusieurs étapes. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion applicable à tous les OPC. En premier lieu, la stratégie repose sur une sélection de valeurs émises par des sociétés potentiellement fortement émettrices de gaz à effet de serre qui s'inscrivent dans la transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur la réduction des émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions, et ce dans une logique de « best effort », consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps (par exemple, les énergies renouvelables, les énergies fossiles nécessaires à la transition énergétique, les équipements, technologies ou services impliqués dans la réduction des gaz à effet de serre et la mobilité durable). Les valeurs retenues sont sélectionnées en fonction de l'impact potentiel de leur activité sur la transition énergétique, selon l'appréciation de l'équipe de gestion, et n'ont pas à justifier d'un niveau d'intensité carbone minimum. Le lien avec la thématique de la transition énergétique peut être apprécié à différents niveaux : l'activité de l'entreprise, les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise et/ou les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale, en lien avec la thématique du fonds. L'approche ESG "*best in universe*" (qui vise à privilégier, à partir d'indicateurs extra-financiers, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée, sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 la meilleure note), à partir de chacun des piliers (E (environnement) / S (social/sociétal) / G (gouvernance)). Afin de construire l'univers investissable, la Société de gestion suit une approche en sélectivité visant un taux d'exclusion minimum de 20% des notations ESG les plus basses de l'univers. L'investissement du portefeuille s'effectue en retenant au minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5 ; 5 étant la meilleure note) afin de justifier de leur éligibilité à l'actif du fonds. La méthodologie ISR appliquée à l'ensemble des Sociétés, OPCVM et FIA composant son portefeuille couvre 90% minimum du portefeuille. Les titres non analysés comptent au titre de la poche d'actifs non analysée globale du fonds qui n'excède pas 10%. La Société de gestion procède ensuite à son analyse financière. La sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation. Une fois les valeurs sélectionnées, l'OPCVM s'appuie sur la stratégie d'investissement globale de la société de gestion. L'équipe de gestion se fonde sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. Le portefeuille du fonds n'a pas de contrainte d'intensité carbone. Le fonds est exposé au risque actions dans une fourchette de 75% à 110% de l'actif net ainsi qu'au risque de change à hauteur maximale de 110% de l'actif net. Le fonds sera investi en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE). L'OPCVM peut également investir dans la limite de 25% de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans des pays membres ou partenaires de l'OCDE en dehors des pays de l'EEE. Les investissements en petites et moyennes capitalisations peuvent aller jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement dans des sociétés des pays émergents est limité à 25% de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours à hauteur maximale de 10% de son actif net à des titres de créances et instruments du marché monétaire (émetteurs publics ou privés), des Etats membres de l'OCDE, de notation minimale à l'acquisition de BBB- . Le recours aux notations des agences se fait de façon non exclusive et non mécanique. L'exposition au risque de taux est limitée à 10% maximum de l'actif net. La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 9. L'OPCVM peut avoir recours, dans une limite de 100% de l'actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et change. L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 25% de l'actif net. L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels il est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

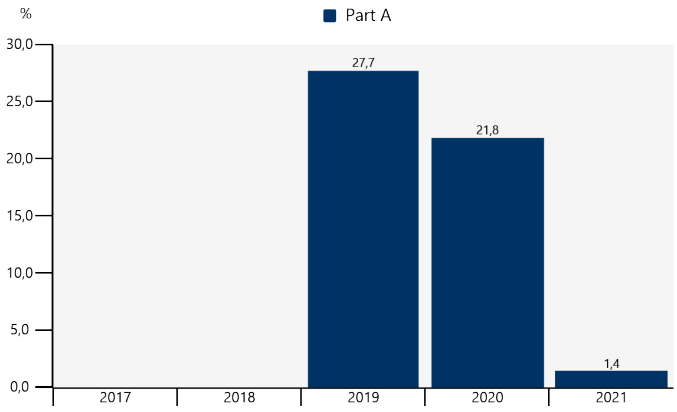

Année de création de l'OPC : **2018**

Devise : EUR

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 avril 2022.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA TERRA

Code ISIN Part A : FR0013312717

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en sélectionnant des valeurs européennes liées à l'environnement, en raison de leur implication dans la gestion des déchets, la réduction du gaspillage ou de leur activité dans l'alimentation durable, à partir de critères financiers et extra-financiers selon une approche socialement responsable (ISR) sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

A partir d'un univers de départ constitué principalement de valeurs européennes, le choix des titres se fait selon plusieurs étapes. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion applicable à tous les OPC ainsi que les exclusions spécifiques au fonds (chaine de valeur des combustibles fossiles et ensemble de la filière du nucléaire ainsi que certaines exclusions partielles telles que les sociétés de production d'équipements et de services, transport d'équipements et de services, et distribution d'équipements et de services, dont le chiffre d'affaires réalisé auprès de clients des secteurs strictement exclus (tels que définis ci-dessus) est supérieur ou égal à 33%...). La stratégie repose, dans un premier temps, sur une approche thématique conduisant à sélectionner des valeurs émises par des sociétés impliquées dans des actions favorables à l'environnement (ex: les sociétés impliquées dans l'économie circulaire, le recyclage et la gestion des déchets, les sociétés ayant une activité dans l'alimentation durable, les produits et services limitant le gaspillage alimentaire...). L'approche ESG *« best in universe »* (qui vise à privilégier, à partir d'indicateurs extra-financiers, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité) complète l'analyse extra-financière avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée, sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 la meilleure note), à partir de chacun des piliers (E (environnement) / S (social/sociétal) / G (gouvernance)). La Société de gestion suit une approche en sélectivité visant un taux d'exclusion minimum de 20% des notations ESG les plus basses de l'univers. A partir de ces filtres, sont retenues les entreprises dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique (« éco-activités »). L'analyse du pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises permet d'identifier la part « verte » de chaque entreprise et d'apprécier son intensité dans le cadre de son éligibilité à l'actif du fonds. En complément, une attention particulière est réservée au suivi des controverses pouvant affecter certains émetteurs. L'investissement du portefeuille s'effectue en retenant au minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5 ; 5 étant la meilleure note) pour justifier de leur éligibilité à l'actif du fonds. La méthodologie ISR appliquée à l'ensemble des Sociétés, OPCVM et FIA composant son portefeuille couvre 90% minimum du portefeuille Les titres non analysés comptent au titre de la poche d'actifs non analysée globale du fonds qui n'excède pas 10%.

La Société de gestion procède ensuite à son analyse financière. La sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation. L'OPCVM s'appuie sur la stratégie d'investissement globale de la Société de gestion. L'équipe de gestion se fonde ainsi sur les conclusions des comités de la Société de gestion. En complément, l'équipe de gestion peut s'appuyer, dans le cadre de l'appréciation extra-financière des valeurs retenues sur les données extra-financières disponibles de l'équipe de recherche interne de la Société de gestion ou sur celles d'un prestataire de données externe. Le fonds est exposé au risque actions dans une fourchette de 75% à 110% de l'actif net ainsi qu'au risque de change à hauteur maximale de 110% de l'actif net. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE). L'OPCVM peut également investir dans la limite de 25% de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans des pays membres ou partenaires de l'OCDE en dehors des pays de l'EEE. Les investissements en petites et moyennes capitalisations peuvent atteindre 100% de l'actif net. L'investissement dans des sociétés des pays émergents est limité à 25% de l'actif net. L'OPCVM peut avoir recours à hauteur maximale de 10% de son actif net à des titres de créances et instruments du marché monétaire (émetteurs publics et/ou privés) des Etats membres de l'OCDE de notation minimale à l'acquisition de BBB-. Le recours aux notations des agences se fera de façon non exclusive et non mécanique. L'exposition au risque de taux est limitée à 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 0 et 9. L'OPCVM peut avoir recours, dans une limite de 100% de son actif net à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et change. L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 25% de l'actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels il est investi ainsi que sa forte exposition au risque actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de liquidité : il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et aux marchés de pays émergents.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

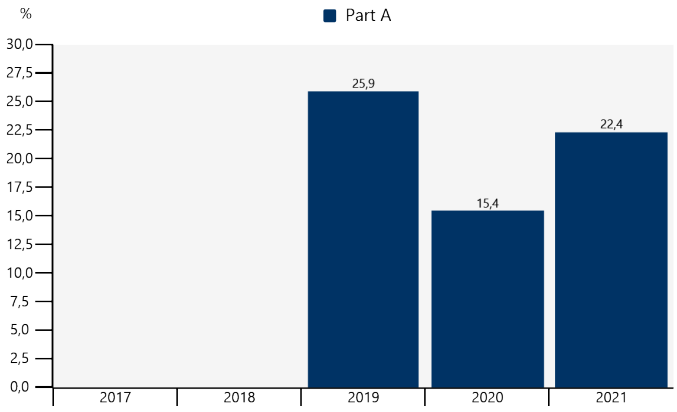

Année de création de l'OPC : **2018**

Devise : EUR

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 juin 2022.